LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

41e ANNEE — T. LVI. — 29 MARS 1959 — NUMERO 1 300

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS ▼ MAISON DE LA BONNE PRESSE

. le cardinal Feltin :

VOCATION
:ERDOTALE

s nouvelles
nstructions



LA RÉSURRECTION, *par un maître hollandais du XVe siècle*

BIBLIOGRAPHIE

— *Précis d'histoire monastique,* par DOM PATRICE COUSIN, O. S. B. — Un vol. grand in-8° de 594 pages, avec cartes. Prix : 3 800 francs. Editeurs Bloud et Gay, Paris.

« Le lecteur attentif, écrit l'abbé Jarry dans la préface de cet important ouvrage, se rendra compte de la somme d'érudition qu'il contient, comme il sentira à quel point l'expérience personnelle d'un moine était indispensable pour décrire « de l'intérieur » ce que le P. Patrice appelle la « courbe de l'évolution historique » de l'ordre monastique. » C'est dire tout le prix et la qualité de ces pages où se déploie l'immense fresque historique qui compte des siècles. Elle s'étend des premiers jours du monachisme en Orient, quand s'en ébauchaient les premières formes, jusqu'à l'époque contemporaine. C'est bien un travail de « Bénédictin », parfaitement documenté et qui — parce qu'il est écrit « de l'intérieur » — laisse transparaître l'âme de l'institution monastique, sans laquelle il n'y aurait que des gestes d'hommes et rien de la vie apportée par le Christ, principe de toute vie religieuse. Ces grandes pages d'histoire doivent trouver place en toute bibliothèque.

— *Le monde et la personne,* par ROMANO GUARDINI. Traduit de l'allemand par ROBERT GIVORD. — Un vol. de 220 pages. Prix : 600 francs + t. l. Editions du Seuil, Paris.

Les essais que le célèbre écrivain allemand a réunis en ces pages répondent à la même question qui hante tout esprit philosophique : qu'est-ce que l'homme ?... Plongé dans l'univers physique et si largement soumis à ses lois qu'il puisse être, l'homme s'en distingue essentiellement parce que Dieu a mis en lui de sa ressemblance. C'est pourquoi son énigme ne trouve aucune réponse valable en dehors de l'explication chrétienne. On sait ce qu'on doit attendre de Romano Guardini quand il empoigne un tel problème : « par la foi, « vaincre » ce monde, mais en accordant pleine satisfaction à ses requêtes en ce qu'elles ont de légitime, telle est la tâche toujours plus difficile qui incombe aux chrétiens ».

— *L'Escalier de fer,* par Captain F.-E. RODRIGUEZ, avec la collaboration de ROBERT HERVET. — Un vol. de 304 pages. Prix : 750 francs. Editions France-Empire, Paris.

Cet itinéraire spirituel est un document. Si ces pages qui, tout en relatant des faits qui datent de la dernière guerre, se « lisent comme un roman », le lecteur ne peut oublier qu'elles ont été vécues. En hors-texte, nous revoyons ces fiches dont la photo nous redonne l'arrière-goût de ces jours si amers où le risque permanent de la vie hantait tous les cœurs. Comment croira-t-on, quand les témoins auront disparu, que de telles horreurs furent le lot d'hommes civilisés ?... Il faut donc assurer la survie de leurs témoignages.

— *Grand-mères d'aujourd'hui,* par Mme FRANCISQUE GAY. — Un vol. de 320 pages, 14 × 20 cm., couvre-livre illustré. Prix : 980 francs. Bloud et Gay, éditeurs, Paris.

L'auteur parle d'expérience et n'oublie pas que le monde en marche pose, aux générations montantes et aux jeunes mamans, d'autres problèmes que ceux qu'avait connus sa jeunesse. Elle engage donc les grand-mères d'aujourd'hui à apporter aux jeunes foyers une aide discrète, mais d'autant plus efficace. Cela demande beaucoup de délicatesse, du tact, du savoir-faire, toutes choses qu'une grand-mère trouve si facilement dans son cœur. Elles liront donc ces pages avec plaisir, intérêt et profit, car en s'engageant dans la voie qu'elles leur montrent, elles sauront garder cette jeunesse en aidant de leurs amour et compréhension la jeunesse d'aujourd'hui, sans oublier cette bonne hygiène physique et alimentaire, intellectuelle, morale et spirituelle, chrétienne pour tout dire en un mot.

— *Saint Jean Bosco,* textes pédagogiques traduits et présentés par FRANCIS DESRAMANT, salésien. (Collection « Les écrits des Saints ».) Un vol. de 190 pages. Prix : 190 francs. Editions du Soleil levant, Namur (Belgique).

On a réuni dans ces pages une autobiographie, la vie de Michel Magon, le traité sur la méthode préventive, de la charité en éducation et les consignes aux directeurs.

— *Chiesa e Stato attraverso i secoli.* « Documenti raccolti e commentati da SIDNEY Z. EHLER e JOHN B. MORRALL, dell' Università di Dublino. Introduzione di GIOVANNI SORANZO, professore emerito di storia all' Università cattolica del S. Cuore. » — Un vol. de 640 pages. Prix : 5 000 lires. « Società Editrice « Vita e Pensiero ». Milan (Italie).

Ce n'est pas une simple édition italienne de *Church and State through the centuries,* nous avertit l'éditeur italien. Elle comporte de notables retouches et l'addition d'un certain nombre de documents, tous traduits directement de l'original, avec une table des sources utilisées à chaque chapitre. Ce travail se partage en périodes historiques : « L'empire romain et les invasions barbares ; La réforme grégorienne ; Le moyen âge féodal ; La période des conciles et l'ére des découvertes ; Réforme et contre-réforme ; L'époque de l'absolutisme et le « siècle des lumières » ; Le libéralisme et le capitalisme ; Le socialisme et le totalitarisme. » C'est évidemment dans les commentaires et la présentation des documents que s'oriente la lecture des textes ; et ici tout est affaire de nuances. Il va sans dire que ceux qu'intéresse l'histoire avec le désir de remonter aux textes qui en jalonnent les grandes époques seront heureux de trouver ainsi réunis les principaux documents à retenir ; initiation nécessaire aux problèmes de l'Eglise.

— *Méditations sur la vie du Christ, dites de saint Bonaventure,* par Fr. JEAN DE CAULIBUS, traduction française, introduction et notes de l'abbé PAUL BAYART. Un vol. 16 × 23, 320 pages et 8 hors-texte héliogravure, sous une jaquette illustrée en héliogravure. Les Editions franciscaines, Paris. Prix : 1 500 francs.

Jean de Caulibus, Frère mineur, écrivit cet ouvrage vers l'année 1 300 pour une religieuse toscane qui pourrait y trouver une méthode de méditations. Ce livre, attribué par méprise peut-être, à saint Bonaventure, se répandit rapidement. Il le méritait par la sûreté de ses sources : la Sainte Ecriture, la liturgie, les Pères : saint Anselme, saint Augustin et saint Bernard ; et aussi par l'allure profondément humaine de la méthode, faite pour un être de chair et d'esprit qui doit tendre toutes ses facultés à regarder vivre le Christ. Mais une nouvelle présentation s'imposait pour le lecteur français de nos jours, l'introduction et les notes savantes du traducteur y excellent. En hors-texte, des scènes que la vie du Christ inspira aux sculpteurs introduisent à chaque cycle de méditations.

— *Le Curé d'Ars et sa passion,* par LA VARENDE. — Un vol. de 246 pages, 14 × 20,5 cm., dont 48 en héliogravures. Illustrations de J. A. FORESTIER ; reliure éditeur. Prix : 1 350 francs. Bloud et Gay, éditeurs, Paris.

On devine, avec le nom de l'auteur, la plume qui évoque ici le Curé d'Ars. Plume sympathique pour ce paysan de France que la grâce va buriner sans trêve sur le divin Modèle qui l'a revêtu de son sacerdoce. Admis comme par condescendance à la prêtrise, Jean-Marie Vianney passera son existence derrière son confessional, magnifique pêcheur d'âmes. Ici, rien de fade, car la grâce est venue transfigurer toutes les réalités, celles de la terre, qui sont désormais comme gonflées de tout le surnaturel qui déborde de l'âme de ce saint. Pour le centenaire, les dévots du saint Curé se réjouiront de cet ouvrage dont la présentation — comme pour *Sainte Bernadette,* de Marcelle Auclair, — fait honneur à l'édition française.

— *Pastorale de l'adolescence.* Compte rendu du 69e Congrès de l'Union des Œuvres catholiques de France. Angers 1958. — Un vol. de 372 pages. Prix : 960 francs, t. l. c. Editions Fleurus, Paris.

Le dernier Congrès d'Angers s'est attaché à suggérer les orientations générales d'une pastorale de l'adolescence pour notre temps. Il l'a fait dans la ligne de quelques idées-force. Partant de la situation sociologique de l'adolescent, des acquisitions de la psychologie moderne et du primat de la vie religieuse, on en a déduit les qualités que doit avoir l'éducateur d'une telle jeunesse qui, malgré ses drames, doit être une espérance.

La Documentation Catholique

41e année — T. LVI Numéro 1300. — 29 mars 1959

L'annonce solennelle du Synode romain, du Concile œcuménique et de la mise à jour du droit canon

Le 25 janvier 1959, S. S. Jean XXIII adressa aux cardinaux présents à Rome, qui avaient participé à la cérémonie de clôture de la Semaine de prières pour l'Unité de l'Eglise à Saint-Paul hors les murs, une solennelle allocution dont le texte vient seulement d'être publié dans les Acta Apostolicae Sedis. *En voici la traduction* (1) *:*

VÉNÉRABLES FRÈRES ET CHERS FILS,

Ce retour de la fête de la Conversion de saint Paul qui nous rassemble ici autour de la tombe de l'Apôtre, près de son insigne basilique, Nous a inspiré de vous ouvrir Notre cœur, confiant dans votre bonté et votre compréhension, au sujet de certains points particulièrement importants d'activité apostolique que ces premiers mois de présence et de contact avec le milieu ecclésiastique de Rome Nous ont suggérés.

Nous n'avons en vue que le *bonum animarum* (le bien des âmes) et une correspondance bien nette et définie du nouveau Pontificat avec les exigences spirituelles de l'heure présente.

Nous savons que de nombreux côtés, avec amitié et ferveur, et d'autres côtés, avec malveillance ou incertitude, on regarde le nouveau Pape, dans l'attente de ce qu'on est en droit d'espérer de lui de plus caractéristique.

Il est bien naturel que sur la trame de l'activité quotidienne qui embrasse les manifestations ordinaires et de plus en plus accrues du devoir pastoral, un point plus particulier soit fixé comme pour marquer la note, sinon la principale et la seule, du moins une des plus expressives, de la physionomie d'un Pontificat qui vient prendre sa place plus ou moins heureusement dans l'histoire.

Eh bien ! vénérables frères et chers fils, en repensant au double devoir confié à un successeur de saint Pierre, apparaît soudain la double responsabilité d'évêque de Rome et de pasteur de l'Eglise universelle. Deux expressions d'une seule investiture surhumaine : deux attributions qu'on ne doit pas séparer, qu'on doit même harmoniser entre elles, pour l'encouragement et l'édification du clergé et de tout le peuple chrétien.

LES PROBLÈMES PASTORAUX DE ROME

Voici d'abord Rome : en quarante ans, elle s'est complètement transformée en une ville tout autre que celle que Nous avions connue dans Notre jeunesse. Çà et là, on aperçoit les lignes architectoniques fondamentales les plus anciennes, qu'on a quelquefois de la peine à retracer, surtout à la périphérie enveloppée désormais dans un agglomérat de maisons et de maisons, de familles et de familles qui se rassemblent ici de tous les points du continent italien, des îles environnantes, et, peut-on dire, de toute la terre. Une vaie ruche humaine d'où monte un bruissement ininterrompu de voix confuses, à la recherche d'un accord, qui facilement se croisent et se séparent, rendant pénible et lent l'effort d'unification des esprits et des énergies constructives pour un ordre qui corresponde aux exigences de la vie religieuse, civile et sociale de la Ville sainte.

Monsieur le cardinal vicaire Nous a mis au courant, avec une grande diligence, de la situation spirituelle de Rome au point de vue de la pratique religieuse, de l'implantation des diverses institutions de caractère paroissial, cultuel, institutions d'assistance, d'instruction chrétienne ; et il Nous plaît de saisir cette occasion pour rendre hommage au réel et louable effort, le sien et celui de ses collaborateurs, zélé et incessant de vigilance et d'apostolat, exercé du sommet à la périphérie par le clergé séculier et régulier, jusqu'aux collaborateurs des associations catholiques, chacun avec ses intentions droites et claires, avec une activité constante et sincère.

Mais il faut, d'autre part, constater que l'épisode évangélique des foules appelées à suivre le Seigneur et à s'approcher de lui, mais impuissantes et incapables de se procurer le pain nourrissant de la grâce, se renouvelle et émeut le cœur du pasteur. Peu de pain, peu de poissons : *quid sunt inter tantos ?* (qu'est-ce que cela pour un tel nombre ?). Tout est dit par là de ce qui a trait à un accroissement d'énergies, de coordination des efforts individuels et collectifs aptes à produire, avec l'aide du Seigneur, un travail spirituel plus intense pour une moisson plus abondante et heureuse

(1) Traduction (d'après le texte italien des *A. A. S.* du 27 février 1959, n° 2, p. 65) et sous-titres de *la D. C.* Cette allocution doit être évidemment rattachée à l'Homélie que le Pape venait de prononcer sur l'Unité de l'Eglise (*D. C.*, n° 1297 du 15 février 1959, col. 193).

de fruits bénéfiques et saints dans le sens de l'*adveniat regnum tuum*, dans une ferveur de vie paroissiale et diocésaine plus féconde.

Les besoins spirituels du monde entier

Et si l'évêque de Rome étend son regard au monde tout entier, dont il est devenu responsable du gouvernement spirituel par la mission que lui confère son accession au suprême apostolat, oh ! quel spectacle joyeux, d'une part, là où la grâce du Christ continue à multiplier des fruits et des prodiges d'élévation spirituelle, de salut et de sainteté dans tout l'univers ; et triste, d'autre part, devant l'abus et les compromissions de la liberté de l'homme, qui, ignorant les cieux ouverts et se refusant à la foi dans le Christ, Fils de Dieu, rédempteur du monde et fondateur de la sainte Eglise, se tourne entièrement vers la recherche des prétendus biens de la terre, et, sous l'inspiration de celui que l'Evangile appelle le prince des ténèbres, prince de ce monde — comme le qualifie Jésus lui-même dans son dernier discours après la Cène, — organise la contradiction et la lutte contre la vérité et contre le bien, position néfaste qui accentue la division entre ce que le génie de saint Augustin appelle les deux cités, en maintenant toujours actif l'effort de confusion pour tromper, si possible, même les élus, et les entraîner dans la ruine.

Pour comble de malheur s'ajoute pour la phalange des fils de Dieu et de la sainte Eglise, la tentation et l'attrait des avantages d'ordre matériel que le progrès de la technique moderne — indifférente en soi — accroît et exalte.

Tout cela — ce progrès, disons-Nous, — s'il détourne de la recherche des biens supérieurs, affaiblit les énergies de l'âme, conduit au relâchement de l'ensemble de la discipline et du bon ordre ancien, au grave préjudice de ce qui constitue la force de résistance de l'Eglise et de ses fils aux erreurs qui, en réalité, dans le cours de l'histoire du christianisme, portèrent toujours à des divisions fatales et funestes, à la décadence spirituelle et morale, à la ruine des nations.

Trois grandes décisions

Cette constatation suscite dans le cœur de l'humble prêtre que l'indication manifeste de la divine Providence a élevé, malgré son indignité, à ce souverain Pontificat, elle suscite — disons-Nous — une résolution décidée de revenir à certaines formes antiques d'affirmation doctrinale et de sages ordonnancements de la discipline ecclésiastique, qui, dans l'histoire de l'Eglise, dans une époque de rénovation, donnèrent des fruits d'extraordinaire efficacité, pour clarifier la pensée, resserrer l'unité religieuse, raviver la ferveur chrétienne que nous continuons à reconnaître, même par rapport au bien-être de la vie d'ici-bas, comme une richesse abondante *de rore coeli et de pinguedine terrae* (de la rosée du ciel et des gras terroirs) (*Gen.*, xxvii, 28).

Vénérables frères et chers fils, c'est avec un peu de tremblement d'émotion, mais en même temps avec une humble résolution dans Notre détermination, que Nous prononçons devant vous le nom d'une double célébration que Nous proposons : un synode diocésain pour Rome et un concile œcuménique pour l'Eglise universelle.

Pour vous, vénérables frères et chers fils, il n'est pas nécessaire de nombreuses explications touchant la signification historique et juridique de ces deux propositions. Elles conduisent heureusement à la mise à jour attendue et souhaitée du Code de droit canon qui devrait accompagner et couronner ces deux exemples d'application pratique des dispositions de discipline ecclésiastique que l'Esprit du Seigneur viendra Nous suggérer le long du chemin. La prochaine promulgation du Code de droit oriental constitue une annonce anticipée de ces événements.

Pour aujourd'hui, il suffit de cette communication faite à tout l'ensemble du Sacré-Collège ici rassemblé, Nous réservant de la transmettre à Messieurs les autres cardinaux revenus aux divers sièges épiscopaux qui leur sont confiés dans le monde entier.

Nous désirons, de la part de chacun de ceux qui sont présents et de ceux qui sont au loin, une parole cordiale et confiante qui Nous assure des dispositions de chacun et Nous offre aimablement toutes les suggestions touchant la réalisation de ce triple dessein.

La connaissance qui Nous était déjà assez familière et que ces trois mois de Notre introduction au service *servorum Dei* (des serviteurs de Dieu) a confirmée et amplifiée, Nous encourage à faire confiance à la grâce céleste, et surtout à l'intercession de la Mère immaculée de Jésus qui est aussi Notre Mère, à la protection de saint Pierre et de saint Paul *apostolorum principum* (princes des apôtres), ainsi que de saint Jean-Baptiste et de saint Jean l'évangéliste, Nos patrons particuliers, et de tous les saints de la cour céleste. De tous Nous implorons un bon début, une bonne continuation et un heureux succès de ces propositions de travail courageux, une lumière, pour l'édification et la joie de tout le peuple chrétien, une invitation renouvelée aux fidèles des communautés séparées à Nous suivre, elles aussi, aimablement, dans cette recherche d'unité et de grâce, à laquelle tant d'âmes aspirent de tous les points de la terre.

Vénérables frères et chers fils, comme Nous apparaissent douces et encourageantes les paroles de saint Léon le Grand, que la liturgie sacrée nous invite maintenant à réciter plus souvent. Aujourd'hui même résonne avec plus de vivacité le salut de saint Paul, le converti de Damas, qui Nous a accueillis ici près de ses souvenirs les plus sacrés : *Corona mea... et gaudium vos estis, si fides vestra, quae ab initio Evangelii in universo mundo praedicata est, in dilectione et sanctitate permanserit* (Vous êtes ma couronne... et ma joie si votre foi, célèbre dans le monde entier depuis le début de l'Evangile, demeure dans l'amour et la sainteté) (S. Leo M., *Sermo* 2).

Oh ! quel salut que celui-ci ; bien digne de notre famille spirituelle. *Dilectio et sanctitas :* un salut et un souhait. *Benedictio Dei omnipotentis Patri et Filii et Spiritus Sancti. Amen.*

Une lettre de S. S. Jean XXIII à l'Académie française

Le 22 janvier 1959, l'Académie française avait offert au Saint-Père une médaille d'or spécialement gravée. S. S. Jean XXIII a répondu par la lettre autographe suivante :

A Monsieur Maurice Genevoix,
secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Nous avons reçu avec une satisfaction toute particulière la magnifique médaille d'or, spécialement gravée à Notre intention, que l'Académie française Nous a récemment offerte, en même temps qu'elle Nous présentait ses félicitations et ses vœux pour Notre accession au Pontificat suprême.

Votre illustre Compagnie a voulu renouveler à l'égard de Notre personne le geste d'hommage qu'elle avait accompli en 1948 à l'égard de Notre immortel prédécesseur, le grand Pape Pie XII, que sa parfaite connaissance de la culture française et l'usage si fréquent et si heureux qu'il fit de votre langue rendaient, à tant de titres, bien digne d'un pareil honneur.

Nous étions, Nous Nous en souvenons, personnellement présent à la solennelle séance au cours de laquelle cette haute distinction lui fut décernée, et Nous n'avons pas oublié les applaudissements unanimes qui en accueillirent l'annonce, tandis que tous les yeux se tournaient vers le nonce apostolique, comme pour le prendre à témoin des sentiments de l'élite intellectuelle de la France à l'égard du Chef de la chrétienté.

Qui eût pensé alors que Nous serions Nous-même un jour l'objet d'un pareil honneur ? Nous tenons à vous en dire — et, par vous, à tous vos collègues de l'Académie française — Notre profonde reconnaissance. Par la pensée, Nous revoyons ceux d'entre vous qui Nous étaient personnellement connus et avec lesquels Nous entretenions de si agréables relations. Nous goûtons à nouveau, en évoquant ces souvenirs encore proches, le charme des innombrables contacts qu'il Nous fut donné d'avoir avec les richesses artistiques et littéraires de votre patrie durant les années où Nous eûmes la joie d'y séjourner.

A cette époque toutefois, il y avait longtemps — depuis les toutes premières années de Notre formation — que Nous avions appris à faire usage de cette langue et à pénétrer, grâce à elle, dans les incomparables trésors de votre littérature.

Mais il Nous plaît de voir dans votre démarche, plus qu'un acte de reconnaissance pour Nos sentiments à l'égard de l'idéal de haute culture que vous incarnez, un geste de filiale déférence de la France intellectuelle envers le Chef de l'Eglise. Ce geste s'inscrit d'ailleurs dans une longue tradition qui est tout à l'honneur de votre Compagnie. Fondée par un cardinal de la Sainte Eglise romaine, elle a toujours compté dans son sein des ministres sacrés et des fils dévoués de la Sainte Eglise. Ce Nous est une joie d'accueillir aujourd'hui, dans le souvenir de ce glorieux passé, la magnifique médaille que vous Nous offrez : elle demeurera pour Nous le gage particulièrement précieux de la fidélité de votre assemblée à d'aussi nobles traditions.

En témoignage de Notre gratitude, Nous invoquons sur les auteurs de cette délicate initiative, et sur vous-même en particulier, l'abondance des divines bénédictions.

Du Vatican, le 4 février 1959.

JOANNES, PP. XXIII.

Vocation de la famille chrétienne

Exhortation et vœux de Sa Sainteté (1er mars 1959)

S. S. Jean XXIII en recevant les membres du IXe Congrès du Centre italien féminin (C. I. F.) réunis à Rome, leur a adressé l'allocution suivante (1) :

C'est avec une joie profonde que Nous vous voyons réunies autour de Nous, chères filles du Centre italien féminin, à l'occasion de votre IXe Congrès national et que Nous vous souhaitons cordialement la bienvenue. Nous sentons que sont présentes avec vous toutes les associées de votre mouvement retenues au loin par le soin de la famille et l'accomplissement des devoirs quotidiens. Nous savons qu'elles regardent vers cette maison du Père commun, aussi bien des villes bruyantes que des humbles demeures éparses dans les paisibles campagnes ; des quartiers de la périphérie comme des villages de la montagne ou de la côte. Nous les saluons donc toutes avec une paternelle affection.

L'ÉLOGE DE LA FAMILLE

Notre satisfaction est grande, de pouvoir aujourd'hui vous adresser la parole à vous et à toutes les femmes d'Italie qui se consacrent comme vous aux multiples activités de votre organisation.

Oh ! quels trésors de vertu, de générosité, d'héroïques renoncements représente cette silencieuse et active multitude de femmes italiennes, dans les mains desquelles reposent la sérénité des familles, la saine et bonne éducation des enfants, l'avenir même de l'Eglise et de la patrie.

Depuis que le Seigneur a bien voulu Nous appeler au suprême gouvernement de son Eglise, vous avez entendu souvent parler du

(1) Traduction de J. THOMAS-D'HOSTE, d'après le texte italien de *l'Osservatore Romano* des 2-3 mars 1959. Les sous-titres sont de notre rédaction.

nouveau Pape, né, vous a-t-on dit, d'une modeste famille bergamasque. Eh bien ! Nous le disons avec un sentiment de profonde gratitude envers Dieu ; oui, c'est à notre famille, en réalité pas aussi pauvre que certains se plaisent à la représenter, mais surtout riche de dons célestes : c'est aux exemples de nos bons parents, papa et maman, exemples toujours gravés dans Notre cœur, à l'atmosphère de bonté, de simplicité et de droiture, respirée par Nous dès notre enfance, que Nous devons en grande partie notre vocation sacerdotale et apostolique. Et de même que Notre souvenir se reporte spontanément vers la famille que le Seigneur Nous a donnée, de même, le vôtre aussi doit sûrement s'arrêter et se reposer sur le foyer, à la douce chaleur duquel a fleuri la vie de chacun, en s'orientant dès les premières années vers le bien, vers le devoir, vers Dieu.

LES DANGERS QUE COURT LA FAMILLE CHRÉTIENNE

C'est un don très précieux que celui de la famille ; fondée, en vertu d'une disposition divine, sur les aptitudes diverses et complémentaires des conjoints, elle trouve en la femme son gardien vigilant. C'est pourquoi, Nous recommandons aux femmes l'amour de la famille, entendue comme l'ambiance naturelle pour le développement de la personnalité humaine et comme le refuge providentiel où s'apaisent et se calment les tempêtes de la vie, où les inclinations désordonnées perdent leurs attraits, où sont combattues les influences des mauvais exemples. Ce sanctuaire — Nous le disons le cœur navré — est exposé à bien des embûches : une propagande parfois incontrôlée se sert des puissants moyens de la presse, des spectacles et des divertissements pour répandre, spécialement parmi la jeunesse, les germes néfastes de la corruption. Il faut que la famille se défende, que les femmes prennent, courageusement et avec le sentiment de leurs responsabilités, leur place dans cette œuvre, et que, inlassablement, elles veillent, corrigent, enseignent, discernent le bien du mal, en recourant si c'est nécessaire à la protection de la loi civile.

CE QUE L'EGLISE ATTEND DE LA MÈRE CHRÉTIENNE

Le passage de l'Evangile qui, en ce III[e] dimanche de Carême, est lu durant la sainte messe, rapporte les paroles d'une femme anonyme qui, admirant la sagesse et le calme souverain de Jésus crie du milieu de la foule : « Heureux le sein qui vous a porté et les mamelles qui vous ont allaité. » (*Luc*, XI, 28.) A bon droit, ces paroles pouvaient concerner Marie ; mais on peut également les appliquer à toutes les mamans, si leurs enfants savent, au milieu des dures et difficiles circonstances de la vie, se comporter en vrais chrétiens, suivant les enseignements reçus. Heureuses vous aussi, ô femmes et mères d'Italie, et combien méritoires seront vos sacrifices et vos fatigues, vos joies et vos larmes, si vous restez fidèles à votre vocation.

Mais Nous ne voulons pas oublier qu'aujourd'hui vous vous trouvez ici réunies à l'occasion du Congrès national du Centre italien féminin. Nous tenons donc à dire combien Nous approuvons votre Centre, qui Nous est si cher, car Nous avons pu apprécier directement son activité à Venise et dans la Vénétie. Nous avons, en effet, constaté le zèle et la bonne volonté des dirigeantes et des propagandistes ; Nous avons été à même d'apprécier avec une réelle satisfaction l'utilité, bien plus, la nécessité du travail effectué, en vue de donner à la femme le plein sens de sa grandeur, de défendre ses intérêts les plus élevés comme aussi ceux apparemment les plus petits de sa vie quotidienne, de mettre à sa disposition les moyens les plus aptes pour l'accomplissement de ses devoirs. Nous avons été heureux de connaître les bienfaisantes activités du Centre dans le domaine de l'assistance, ses nombreux cours d'éducation, ses judicieuses enquêtes, ses leçons de formation civique, sociale et culturelle.

TRAVAILLER DANS LA CHARITÉ

Continuez donc à travailler avec zèle dans ce champ d'apostolat, qui répond si bien aux exigences actuelles. Nous vous exhortons dans les mêmes termes que saint Paul, que vous avez déjà entendus à l'Epître de la messe d'aujourd'hui : « Marchez dans la charité, à l'exemple du Christ, qui nous a aimés et s'est livré lui-même à Dieu pour nous comme une oblation et un sacrifice d'agréable odeur... Marchez comme des enfants de lumière ! Car le fruit de la lumière consiste en tout ce qui est bon, juste et vrai. » (*Ephés.*, V, 2, 8-9.)

Que l'amour soit votre soutien et votre chaud réconfort : amour pour la famille, pour l'Eglise, pour la patrie ; un amour qui vous pousse à agir courageusement, qui vous fasse pour ainsi dire vous oublier vous-mêmes, dans la recherche de la gloire de Dieu et du bien des âmes. Que la lumière divine soit votre guide, votre idéal, votre but ; lumière que vous devez allumer dans les esprits et dans les cœurs de votre chère famille, des personnes amies et aussi des personnes éloignées ; lumière que votre main doit placer sur le candélabre, afin qu'elle répande sa clarté autour de vous.

Et pour que votre action produise les meilleurs fruits de bonté, de justice et de vérité ; pour que votre Congrès aboutisse aux résolutions et aux plans les plus généreux et les plus efficaces, Nous adressons au Seigneur une fervente prière. Et afin d'attirer sur chacune de vous et sur votre mouvement les dons abondants du ciel, Nous donnons de tout cœur à la présidente du Centre, à toutes les dirigeantes et associées, aux femmes d'Italie et à tous ceux qui sont le plus près du cœur de chacune, Notre Bénédiction apostolique.

La famille dans le monde moderne

Message du Saint-Père au Congrès de la famille espagnole (1)

Conscients du rôle fondamental qui, dans toute société bien organisée, revient à la famille, les organisateurs de ce Congrès ont voulu que des spécialistes de cette question consacrent, pendant quelques jours, leurs efforts intelligents à l'étude des problèmes que pose la famille dans le monde moderne.

En raison de la responsabilité qui Nous incombe en tant que père et pasteur du troupeau que Nous a confié Jésus-Christ, Nous avons accueilli favorablement le désir que vous Nous avez exprimé de recevoir Notre Bénédiction en même temps que quelques mots d'exhortation et d'encouragement pour les travaux de votre si importante assemblée.

Dieu a déposé dans le cœur de l'homme trois amours principaux qui se nourrissent et s'ennoblissent du sien : l'amour conjugal, l'amour paternel et maternel, et l'amour filial. Vouloir arracher ou paralyser ces affections semblerait une profanation de quelque chose de sacré qui amènerait fatalement la ruine de la patrie et de l'humanité. La dignité, les droits et les devoirs du foyer, établi par Dieu lui-même comme cellule vitale de la société, sont par là même aussi vieux que le monde ; ils sont le fondement du bien-être social.

Jésus-Christ a donné sa dignité au mariage en élevant ce contrat entre les baptisés au rang de sacrement, et il a voulu aussi sanctifier par son exemple la vie de famille en devenant membre d'un foyer, miroir de toutes les plus belles vertus.

Tout ce qu'on peut faire pour ramener cette institution à sa plus pure essence ; subvenir aux besoins matériels de la famille, lui donner les biens et lui rendre les services qui lui sont dus par la société pour l'accomplissement de sa mission ; ressusciter en elle le sens chrétien qui, en Espagne, a derrière lui une belle tradition historique, en accord, certes, avec les façons de vivre actuelles, mais sans que les nouvelles réalités portent atteinte à la validité des principes essentiels : tout cela ne peut être estimé que comme un service méritoire rendu à la cause catholique, digne de Notre approbation et de Nos éloges.

C'est pourquoi Nous désirons très profondément que tout foyer se convertisse, à l'imitation de celui de Nazareth, en un sanctuaire d'esprit religieux, et qu'il soit une école de vertus. Puisse ce Congrès obtenir des effets si bienfaisants et réussir à faire conserver à la famille espagnole son cachet chrétien qui est sa gloire, afin que son influence s'étende à toutes les couches sociales de ce cher pays et aussi de la communauté des peuples.

Nous avons toujours vivants à la mémoire les souvenirs que Nous avons rapportés de Nos voyages en Espagne. Nous avons en particulier été très favorablement impressionné par l'aspect florissant de ses familles avec leurs grappes d'enfants, dans les yeux desquels Nous voyions briller ces expressions de candide transparence et d'innocent sourire qui ont captivé Notre cœur.

C'est très volontiers que Nous formulons les vœux les plus cordiaux pour le succès de ces réunions, tandis que de tout cœur Nous envoyons aux organisateurs et aux participants du premier Congrès national de la famille Notre paternelle Bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 10 février 1959.

JOANNES PP. XXIII.

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte espagnol publié par *l'Osservatore Romano* du 28 février 1959.

L'Eucharistie, source d'amour et de charité

Message de S. S. Jean XXIII au Congrès eucharistique d'Amérique centrale

Le Saint-Père a fait parvenir le message suivant au premier Congrès eucharistique d'Amérique centrale qui s'est tenu à Guatemala, sous la présidence de S. Em. le cardinal Spellman, légat pontifical (1) :

C'est avec une grande émotion qu'en un pareil moment Nous vous adressons Notre paternel salut, fils très chers du Guatemala et des autres Républiques sœurs, qui vous trouvez réunis pour clôturer le premier Congrès eucharistique d'Amérique centrale.

Nous voulons vous dire la joie intime que Nous ont causé ces fêtes qui furent un triomphe pour le Roi eucharistique devant lequel vous avez élevé vos prières, priant à Nos intentions, pour la sanctification du foyer, pour l'Eglise du silence et le règne de la justice et de la paix sous l'autorité du Christ.

La sainte Hostie, astre étincelant, s'élève aujourd'hui au-dessus de vos têtes, comme le centre de ce magnifique cadre que constituent les chaînes de montagnes qui entourent vos belles cités, avec leurs précieux vergers et leur verdure exubérante. Et cet astre, Nous voulons que ce soit lui qui illumine toute votre vie, en allumant le feu de votre charité et en cimentant par les vertus chrétiennes les liens de votre vie familiale et sociale, nationale et internationale.

« *Congregavit nos in unum Christi amor* : L'amour du Christ nous a réunis dans l'unité », l'union de tout le troupeau sous la houlette d'un seul pasteur, l'unité de tous les fidèles, cela n'a-t-il pas été sa dernière volonté, l'objet de sa prière la plus insistante : « Que tous soient un » ? (*Jean*, XVII, 21.)

L'Eucharistie, en infusant dans le cœur de l'homme une nouvelle énergie, l'amour surnaturel, renforce l'amour humain en même temps qu'elle l'endigue et le purifie, le rendant plus solide, plus authentique. C'est l'homme tout entier, lorsqu'il a Dieu dans son cœur, qui se trouve intérieurement harmonisé, renforcé dans sa personnalité, de sorte que les vertus naturelles elles-mêmes se trouvent surélevées et stimulées, jusqu'à parvenir à la maturité du type idéal d'homme parfait, créé à l'image de Dieu et conformé à l'exemple de son Fils dans lequel le Père met toutes ses complaisances (*Matth.*, XVII, 5).

Les relations humaines prennent également par là un ton nouveau pour celui qui possède Dieu, parce que l'Eucharistie, en engendrant et en alimentant l'amour vrai, adoucit les âmes, freine les désirs, calme les tumultes de l'esprit et

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte espagnol publié par *l'Osservatore Romano* du 27 février 1959.

incite efficacement au bien, à la justice, à la miséricorde.

Dans le sacrement de l'autel, le Christ est vraiment, et plus qu'en aucune autre de ses manifestations, Dieu avec nous. Il est l'amour qui se donne, et c'est pourquoi, en lui, peut se réaliser entre les époux la plus haute fusion spirituelle ; il est amour qui se sacrifie, et, par là, il sanctifie et transforme les sacrifices propres au mariage, donnant de la stabilité à la vie familiale. Quelle magnifique école de vertu qu'un tabernacle pour les membres du foyer !

Et de plus, toute concorde entre les hommes peut trouver son origine la plus pure dans cette source de charité, expansion de la réelle amitié intérieure qui se crée entre l'âme et Dieu et d'âme à âme. Sur le plan de la vie civile, les tendances universalistes et communautaires s'affirment de jour en jour plus puissamment pour répondre aux exigences fondamentales de la nature humaine qui, aujourd'hui mieux qu'en d'autres temps, manifeste et proclame fièrement son unité essentielle. Mais, sur le plan religieux, l'Eglise possède ce germe d'unité qui, loin d'annuler ou affaiblir les liens naturels, les consolide et les ennoblit : l'Eucharistie ; « Puisqu'il y a un seul pain, nous formons un seul corps, tout en étant plusieurs, car nous participons tous à un même pain ». (*I Cor.*, x, 17.) Cette profonde aspiration est reprise par la liturgie qui nous invite à prier pour que le Seigneur accorde à son Eglise « les dons de l'unité et de la paix qui sont mystiquement figurés par les dons » qui sont offerts sur l'autel (secrète de la messe de la Fête-Dieu).

Contemplez donc, très chers fils, cette Hostie sainte, et demandez au Seigneur qu'il bénisse vos foyers, leur donnant la plus parfaite harmonie et fidélité, faisant naître parmi vos enfants de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses ; qu'il illumine l'action de vos gouvernants et qu'il donne un juste équilibre à la vie sociale de vos populations, qu'il vous maintienne fermes dans la foi si profondément enracinée dans vos traditions, mais malheureusement menacée aujourd'hui par tant d'ennemis de l'union ; qu'il comble de prospérité vos maisons et qu'il accorde le vrai progrès à vos nations.

Ce sont également là les suppliques et les vœux les plus ardents que Nous adressons à l'Amour des amours, tandis que, en témoignage de Notre bienveillance, Nous accordons à Notre très digne cardinal légat, au vénérable épiscopat, aux autorités, au clergé et à tous les fidèles, Notre plus ample et affectueuse Bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 15 février 1959.

JOANNES PP. XXIII.

Nous faisions remarquer, à propos de la lettre collective de l'épiscopat portugais publiée dans notre numéro du 1er mars 1959, col. 299-304, qu'une traduction de cette lettre avait été envoyée à la presse par la *Casa de Portugal* de Paris, dans laquelle manquaient deux passages importants (cf. notes 2 et 4). La *Casa de Portugal* nous informe que ces omissions sont dues à des erreurs matérielles, sans intention préconçue de sa part. Une partie notable du texte manquant se retrouve d'ailleurs plus loin, hors de sa place.

Prière à Jésus, roi eucharistique

Composée par S. S. Jean XXIII pour la préparation du XXXVIIe Congrès eucharistique international (Munich, 31 juillet-7 août 1960.) (1)

O Jésus, roi des peuples et des siècles, recevez les actes d'adoration et de louange dont nous, vos frères d'adoption, vous offrons l'humble tribut.

Vous êtes « le pain vivant descendu du ciel, qui donne la vie au monde » (**Jean, 6,** 33) ; Souverain Prêtre et Victime, vous vous êtes immolé sur la croix en sacrifice sanglant d'expiation au Père éternel pour la rédemption du genre humain, et vous vous offrez quotidiennement sur nos autels par les mains de vos ministres, afin d'instaurer dans chaque cœur votre « règne de vérité et de vie, de sainteté et de grâce, de justice, d'amour et de paix ». (Préface de la messe du Christ-Roi.)

O « Roi de gloire », que votre règne arrive ! Régnez, de votre « trône de grâce » (**Hébr., 4,** 16), dans les cœurs des enfants pour qu'ils conservent immaculé le lis de l'innocence baptismale. Régnez dans les cœurs des jeunes gens, afin qu'ils grandissent dans la pureté et la santé, dociles à la voix de ceux qui vous représentent dans la famille, dans l'école, dans l'Eglise. Régnez dans le foyer domestique, afin que parents et enfants vivent en bon accord dans l'observance de votre sainte loi. Régnez dans notre patrie afin que tous les citoyens, dans l'ordre et dans l'harmonie des classes sociales, se sentent fils d'un même Père céleste, appelés à coopérer au bien commun temporel, heureux d'appartenir à l'unique Corps mystique, dont votre sacrement est ensemble le symbole et la source immortelle.

Régnez, enfin, ô Roi des rois et « Seigneur des seigneurs » (**Deut., X,** 17), sur toutes les nations de la terre et éclairez les gouvernants de chacune pour que s'inspirant de votre exemple, ils nourrissent « des pensées de paix et non d'affliction » (**Jer., 29,** 11).

O Jésus eucharistique, faites que tous les peuples vous servent librement, conscients que « servir Dieu c'est régner ».

Que votre sacrement, ô Jésus, soit la lumière des esprits, la force des volontés, l'attraction de tous les cœurs. Qu'il soit le soutien des faibles, le réconfort des souffrants, le viatique de salut des mourants ; et pour tous « un gage de la gloire à venir ».

Ainsi soit-il !

SACRÉE PÉNITENCERIE APOSTOLIQUE — OFFICE DES INDULGENCES

21 février 1959 : S. S. Jean XXIII, Pape par la divine Providence, dans l'audience accordée au cardinal grand pénitencier sous-signé, a daigné octroyer une indulgence partielle de dix ans aux fidèles qui réciteront avec dévotion et contrition la prière susdite, et une indulgence plénière une fois par mois, aux conditions habituelles, si chaque jour, pendant un mois, ils s'acquittent pieusement de cette récitation. Nonobstant toutes choses contraires.

N. Card. CANALI,
Grand pénitencier.

I. ROSSI, *secrétaire.*

(1) Traduction de la *D. C.*, d'après le texte italien de *l'Osservatore Romano* du 27 février 1959.

Motu proprio « Boni Pastoris »

de S. S. Jean XXIII sur la Commission pontificale pour le cinéma, la radio et la télévision (1)

JEAN XXIII
POUR PERPETUELLE MEMOIRE

Le devoir d'être le Bon Pasteur de tout le troupeau de Dieu, qui depuis le début de Notre pontificat « Nous tient à cœur d'une manière toute spéciale » (Cf. *A. A. S.*, vol. L, p. 886) (2), s'il Nous rend constamment attentif à toutes les nécessités de l'Eglise, Nous pousse également à considérer avec une sollicitude particulière tous les facteurs de la civilisation moderne qui influent sur la vie spirituelle de l'homme. Parmi ceux-ci, il faut compter la radio, la télévision et le cinéma.

La sollicitude du Saint-Siège pour les techniques de diffusion

Déjà, Notre prédécesseur d'immortelle mémoire, Pie XII, à plusieurs reprises, dans des documents solennels et des discours, a rappelé aux fidèles et à tous les hommes droits le grave devoir qu'ils ont d'utiliser ces admirables techniques de diffusion conformément au plan providentiel de Dieu et à la dignité de l'homme au perfectionnement duquel elles doivent servir.

Dans ce but, Notre prédécesseur a voulu « instituer dans la Curie romaine une Commission spéciale » (*A. A. S.*, vol. XLIX, p. 768) (3), à laquelle il a confié la fidèle exécution des dispositions contenues dans l'encyclique *Miranda prorsus*, relative aux questions de foi, de morale et de discipline ecclésiastique dans le domaine de la radio, de la télévision et du cinéma (*ibid.* p. 805) (4).

Sensible aux graves problèmes qui, sur le plan de la moralité publique, de la propagation des idées et de l'éducation de la jeunesse, se trouvent posés par ces techniques audio-visuelles de diffusion qui exercent une si grande influence sur les âmes, Nous désirons faire Nôtre et confirmer les dispositions de Notre prédécesseur et contribuer à faire de ces moyens, que la bonté divine a mis à la disposition des hommes, des instruments positifs au service du bien. On sait, en effet, les grandes possibilités qu'offrent tant le cinéma que la radio et la télévision pour une culture plus élevée et un art digne de ce nom, et surtout pour propager la vérité.

Alors que Nous étions patriarche de Venise, Nous avons parfois accueilli près de Nous et exhorté paternellement des exposants de l'art et de l'industrie cinématographique, et, après Notre élévation, par un secret dessein de la divine Providence, au Souverain Pontificat, Nous avons voulu exprimer Notre bienveillance aux responsables de la radio, de la télévision et du cinéma (cf. *Lettre de la Secrétairerie d'Etat*, n° 117 du 4 novembre 1958 au président de la Commission pontificale pour le cinéma, la radio et la télévision) et, depuis, Nous avons profité de toutes les occasions favorables pour les encourager à rester fidèles à l'idéal chrétien de leur profession.

Nous devons toutefois déplorer avec tristesse les dangers et les dommages d'ordre moral que provoquent souvent les films et les émissions de radio et de télévision qui attentent à la morale chrétienne et à la dignité même de l'homme.

C'est pourquoi Nous ne cessons d'exhorter paternellement tous les responsables de ces spectacles et de ces émissions à suivre ce que leur dicte une conscience droite et délicate, comme il convient à quiconque est investi du très grave devoir d'éduquer les autres.

En même temps, Nous confions à la vigilance et à la sollicitude pleine d'expérience de Nos vénérables Frères les archevêques et évêques, les diverses formes d'apostolat que recommandait déjà l'encyclique susdite *Miranda prorsus*, et, en particulier, les Offices nationaux établis dans chaque pays pour diriger et coordonner toutes les activités catholiques dans le domaine du cinéma, de la radio et de la télévision (cf. *A. A. S.*, vol. XLIX, p. 783-784) (5).

Parmi ces activités Nous recommandons les initiatives de caractère formatif et culturel telles que la présentation et la discussion des films qui ont une valeur artistique et morale particulière.

Constitution et attributions de la Commission pontificale

De plus, puisque la nature même des moyens de diffusion en question exige — même pour tout ce qui regarde la compétence du Saint-Siège — une unité de direction et d'action, Nous établissons *motu proprio*, de science certaine et après Notre mûre délibération, dans la plénitude de l'autorité apostolique, en vertu de cette lettre et de manière perpétuelle, les règles suivantes pour le fonctionnement de la Commission pontificale susdite pour le cinéma, la radio et la télévision, et cela en dérogeant à celles que contient l'actuel statut de la Commission elle-même (cf. *A. A. S.*, vol. XLVI, p. 783-784) (6).

Nous décidons donc que la Commission pontificale pour le cinéma, la radio et la télévision aura un caractère permanent et stable comme office du Saint-Siège pour l'examen, le soutien et la direction des diverses activités dans le domaine du cinéma, de la radio et de la télévision, en conformité avec les directives

---

(1) Traduction (d'après le texte latin publié par *l'Osservatore Romano* du 12 mars 1959), sous-titres et notes de *la D. C.*

(2) Homélie du couronnement (*D. C.* n° 1291 du 23 novembre 1958, col. 1474).

(3) Encyclique *Miranda prorsus* du 8 septembre 1957 (*D. C.* n° 1261 du 29 septembre 1957, col. 1223).

(4) *Ibid.*, *D. C.*, *loc. cit.*, col. 1232.

(5) *D. C.*, *loc. cit.*, col. 1232.

(6) *D. C.* n° 1193 du 20 février 1955, col. 211-213.

données par l'encyclique *Miranda prorsus* et avec les autres prescriptions qui seront données ultérieurement par le Saint-Siège.

A ladite Commission pontificale revient : de suivre les orientations doctrinales et les réalisations de la production cinématographique et des émissions de la radio et de la télévision ; de diriger et de développer l'activité des organismes catholiques internationaux et des offices nationaux du cinéma, de la radio et de la télévision, en ce qui concerne particulièrement la classification morale des films, les émissions de la radio et de la télévision de caractère religieux, et la formation des fidèles, en particulier de la jeunesse, à leurs devoirs de chrétiens en face des spectacles (cf. *A. A. S.*, vol. XLIX, p. 780 et suiv.) (7) ; enfin de se tenir en communication avec les sacrées congrégations et les offices du Saint-Siège, avec les conférences épiscopales et chacun des Ordinaires, pour tout ce qui se rapporte à ces problèmes complexes et difficiles.

D'autre part, les sacrées congrégations de la Curie romaine et les autres offices du Saint-Siège demanderont l'avis de la Commission avant d'émettre des dispositions ou d'accorder des autorisations en ce qui concerne le cinéma, la radio et la télévision, et informeront la Commission elle-même des dispositions prises dans la sphère de leurs compétences.

Un président est mis à la tête de la Commission pontificale pour le cinéma, la radio et la télévision. Il présentera chaque semestre un rapport sur l'activité de la Commission.

Sont membres de la Commission : les assesseurs et secrétaires des sacrées congrégations du Saint-Office, de la Consistoriale, pour l'Eglise orientale, du Concile, des Religieux, de la Propagande et des Séminaires et Universités, ainsi que le substitut de Notre secrétairerie d'Etat. D'autres membres pourront être nommés à Notre gré.

Le président est aidé dans l'accomplissement de son travail par le secrétaire de la Commission et d'autres officiaux (cf. *A. A. S.*, vol. XLIII, appendice du fascicule 8, p. 3).

La Commission est assistée d'un collège de consulteurs choisis par le Saint-Siège ayant une expérience particulière de l'apostolat dans le domaine du cinéma, de la radio et de la télévision.

A la Commission est confié le soin de la cinémathèque du Vatican que Nous avons l'intention de constituer pour recueillir les documents cinématographiques intéressant le Saint-Siège.

La Commission a son siège dans la Cité du Vatican et est agrégée à Notre secrétairerie d'Etat.

Nonobstant toute chose contraire.

Nous sommes heureux de bénir cordialement l'activité de la Commission pontificale pour le cinéma, la radio et la télévision, dont Nous avons déjà tant apprécié l'œuvre fructueuse dans le passé.

Nous déclarons et établissons ces choses en décrétant que la présente lettre sera stable et valide en tous ses points ; qu'elle aura plein effet ; qu'elle servira maintenant et à l'avenir à tous ceux qu'elle intéresse ou pourra intéresser ; que c'est ainsi qu'on doit légitimement juger et définir ; que désormais soit considéré comme nul et non avenu tout ce qui, sciemment ou par ignorance serait tenté en sens contraire par quelque personne que ce soit et en vertu de quelque autorité que ce soit.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 22 février de l'année 1959, la première de Notre pontificat.

IOANNES PP. XXIII.

(7) Encyclique *Miranda prorsus, D. C., loc. cit.*, col. 1230.

L'enseignement de la philosophie dans les établissements catholiques

Circulaire de la sacrée congrégation des Séminaires et Universités des études

La sacrée congrégation des Séminaires et Universités des études a envoyé aux ordinaires d'Italie, aux supérieurs majeurs des familles religieuses enseignantes, aux instituts d'instruction et d'éducation dépendant de l'autorité ecclésiastique, à la Fédération nationale des instituts dépendant de l'autorité ecclésiastique (F. I. D. A. E.) la circulaire suivante (1) :

Selon les meilleures traditions de notre école, l'étude de la philosophie tend à former l'esprit des élèves en vue des plus grands problèmes concernant la vie individuelle et sociale, conçue dans son sens humain et chrétien le plus vrai. Mais, ainsi qu'il résulte d'enquêtes sérieuses, l'enseignement actuel de la philosophie donné d'après une méthode presque exclusivement historique, ne remplit plus sa mission élevée, et, par contre il expose l'élève à de nombreux inconvénients. Dépourvu, en effet, d'une formation intellectuelle suffisante et de sûrs critères qui le rendent capable de juger la solidité des différents systèmes, le jeune élève va au-devant de trois genres d'inconvénients : ou il perd toute confiance dans les possibilités de notre raison d'atteindre le vrai de quelque façon que ce soit, tombant dans un relativisme et un scepticisme également ruineux ; ou il accepte, sans plus, les vues du maître, sans contrôle, sans conviction, ou même y apporte une adhésion plus ou moins superficielle et servile ; ou bien il finit par se désintéresser totalement de la philosophie — et ce cas est le plus fréquent — et, partant, de son objet qui est la recherche de la vérité.

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte italien publié dans *l'Osservatore Romano* du 23 août 1958.

Le *Doctor Communis,* illustrant au premier chapitre de la *Somme contre les gentils* le devoir du sage, rappelle que la divine sagesse elle-même atteste être venue pour manifester la vérité (*Jean,* XVIII, 37), et il ajoute que même Aristote déclare que la philosophie est la « science de la vérité », non pas de n'importe quelle vérité, mais de celle « qui est l'origine de toute vérité, à savoir le principe premier où tout a puisé l'être ». Cette remarque simple et profonde qui nous met en face de Dieu, premier principe de toutes les choses, fait bien comprendre les très graves conséquences que la situation que nous avons décrite peut avoir et a souvent, par rapport à la religion et à son enseignement dans l'école.

C'est pourquoi, cette sacrée congrégation, avec une sollicitude qui se mesure à la gravité du sujet — sollicitude que partagent certainement tous les dirigeants des instituts scolaires dépendants de l'autorité ecclésiastique, — s'adresse à eux pour qu'ils veuillent bien considérer, adopter et rendre autant que possible efficaces les remèdes jugés les meilleurs et plus opportuns.

I. Choix des professeurs, des manuels et des lectures

Que les professeurs soient les plus capables par la solidité et la sûreté de leur doctrine, formés de préférence dans les universités et facultés catholiques, connus par leur sens religieux réel, leur droiture de conscience, leur dévouement à leur devoir, et qu'ils soient animés de cet amour et de ce respect qu'exige l'âge des jeunes.

Que les manuels soient uniquement ceux d'auteurs catholiques, choisis parmi les plus appréciés et recommandés par l'expérience. Il n'est pas possible de s'écarter de cette règle sans graves responsabilité et dommage.

Et puisque les programmes en donnent la possibilité, le choix des lectures des auteurs tant païens que chrétiens, peut et doit, lui aussi, se faire de manière à concourir méthodiquement et dans une large mesure à l'obtention des buts de notre formation.

A cet effet, la meilleure contribution viendra de l'entente la plus étoite et la plus cordiale entre le professeur de philosophie et le professeur de religion. C'est là une des plus grandes prérogatives et l'avantage de nos instituts ; et c'est pourquoi les familles chrétiennes leur confient de préférence leurs enfants ; trahir leur confiance et leur espérance serait une bien grave responsabilité.

II. Méthode d'enseignement

Même dans le cadre et les limites de la méthode historique — d'ailleurs très agréable et intéressante pour l'esprit des jeunes, — un professeur de philosophie bien éclairé pourra facilement et largement réaliser ces fins éducatives qui doivent le plus lui tenir à cœur. Si cette méthode est imposée par les programmes officiels, et dès lors ne peut être négligée, le préambule général, qui dans ces programmes a pour but d'expliquer le cours de philosophie, admet toutefois l'action consciencieuse et l'intervention délicate du maître responsable.

Dans ce préambule, en effet, on dit que le cours de philosophie n'est pas quelque chose de « détaché de la vie, mais est aussi la vie elle-même qui veut prendre conscience d'elle-même » de manière à réaliser « graduellement la marche vers la libération ». Ces mots ne prennent leur pleine valeur qu'à la lumière de la *philosophia perennis,* dont la tâche est précisément la recherche et la conquête de la vérité qui « nous rend libres » et donne à la vie toute sa véritable signification.

On y dit, en outre, comment on doit souligner « les caractères particuliers de la philosophie par lesquels elle se distingue » des autres sciences et les « liens non négligeables qui l'unissent à celles-ci ». Ne serait-elle pas le propre de la seule *philosophia perennis,* cette merveilleuse capacité de synthèse et d'harmonie, grâce à laquelle l'universalité des âmes et des choses se repose et se sublime en Dieu, vérité première et premier amour ?

Rien ne défend au professeur, avant d'entrer dans l'exposé historique des différents systèmes, de donner aux élèves les notions nécessaires de *logique mineure,* si nécessaires pour diriger comme il convient la pensée pour qu'elle ne se perde pas dans cette variété multiforme de doctrines. La méthode historique, en effet — remarque le préambule, — ne doit pas se limiter « au seul cadre des auteurs lus », mais doit en plus « approfondir la genèse de chacune des doctrines et leurs rapports réciproques ».

En suivant et en examinant ce développement historique de la pensée, il sera facile d'en relever les côtés positifs et négatifs par rapport à la *philosophia perennis.* Cela pourra se faire très heureusement, de temps en temps, en illustrant certains points principaux et fondamentaux de cette *philosophia perennis :* points de *métaphysique* (principes de l'être, doctrine des causes, catégories) ; de *cosmologie* (univers, mouvement, espace, temps) ; de *psychologie* (vie, connaissance sensible et intellectuelle, âme, sa spiritualité et son immortalité) ; *théodicée* (Dieu, preuves de son existence, nature, être personnel, providence) ; d'*éthique* (fin, lois, morale, éthique familiale et sociale).

Ce préambule requiert enfin que le développement de la pensée philosophique soit considéré en relation continue « avec toute l'histoire, qui demeure essentiellement une, même à travers la variété des soi-disant *facteurs* qui la composent ». Il n'y a peut-être pas de peuple comme le nôtre dont toute l'histoire, à la lumière de la *philosophia perennis,* révèle une unité aussi profonde et admirable. L'âme de notre peuple, héritier immédiat des meilleures et des plus hautes conquêtes spirituelles d'Athènes et de Rome, a transmis à saint Thomas d'Aquin — clair génie de l'ordre et de l'harmonie — son étonnante capacité de synthèse humaine et chrétienne. Et cette synthèse qui resplendit dans la *Somme* de saint Thomas d'Aquin, et s'élève à l' « itinéraire » de Bonaventure, est la même qui anime les trois chants de la divine comédie, éclate dans la cathédrale et le Palazzo Civico de Sienne, et irradie du « Jugement dernier » et du Christ de la « Transfiguration ».

La philosophie du Docteur angélique, qu'ont toujours estimée les Italiens, n'est pas liée dans ses éléments essentiels à de caduques notions scientifiques d'autres temps : elle a, par contre, la faculté de dissiper de vieilles erreurs toujours renaissantes, la pleine capacité d'accueillir, dans une admirable harmonie, les véritables conquêtes de la science, la possibilité d'offrir toujours de solides solutions aux problèmes que suscite la pensée moderne.

III. Initiatives

Nous voulons enfin signaler l'opportunité de cours d'adaptation pour les professeurs, pendant les vacances d'été. Ainsi apparaît l'opportunité *d'initiatives parascolaires* pour parfaire l'enseignement de l'école qui nécessairement demeure toujours incomplet : elles pourraient se montrer utiles pour ces jeunes gens qui révèlent des capacités et manifestent un plus grand intérêt pour les études philosophiques. Dans ces réunions ou cercles scolastiques — naturellement restreints — dirigés par des maîtres excellents, on pourrait préparer, avec les élèves plus doués, les maîtres de demain. Plutôt que les doctrines des divers philosophes, comme dans les cours scolaires ordinaires, on leur présenterait les grandes thèses de la philosophie, et on traiterait en particulier, toujours à la lumière de la *philosophia perennis*, avec une fidélité italienne et chrétienne, les problèmes les plus saillants de l'époque contemporaine.

Animé de ces intentions, ce sacré dicastère souhaite que la jeunesse formée dans les écoles dépendant de l'autorité ecclésiastique acquièrent cette formation philosophique qui est si nécessaire pour l'orientation de la vie et pour le meilleur avenir de la société.

Rome, 1er juillet 1958.

† G. card. Pizzardo, *préfet*.
† C. Confalonieri, *secrétaire*.

Notification de la suprême sacrée congrégation du Saint-Office

L'Osservatore Romano *publie sous ce titre la décision suivante* (1) :

On notifie que la suprême sacrée congrégation du Saint-Office ayant examiné les prétendues visions et révélations de sœur Faustina Kowalska, de l'institut de Notre-Dame de la Miséricorde, morte en 1938 près de Cracovie, a fixé ce qui suit :

1. On doit interdire la diffusion des images et des écrits qui présentent la dévotion à la divine Miséricorde *dans les formes proposées par la même sœur Faustina ;*

2. On confie à la prudence des évêques le devoir d'écarter les susdites images qui, éventuellement, auraient été déjà exposées au culte.

Du palais du Saint-Office, 6 mars 1959.

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte italien paru dans *l'Osservatore Romano* du 7 mars 1959.

Le centenaire du saint Curé d'Ars à Rome

Exhortation de S. S. Jean XXIII à l'Union apostolique du clergé

Le 11 *mars* 1959 *se tenait à Rome le Congrès de l'Union apostolique du clergé, à l'occasion du centenaire de la mort du saint Curé d'Ars. Le Saint-Père a reçu en audience, le jeudi* 12 *mars, les congressistes et leur a adressé l'allocution suivante* (1) :

Notre cœur exulte d'une très douce joie en contemplant votre assemblée distinguée, vénérables frères et chers fils prêtres qui, à l'invitation de l'Union apostolique du clergé, vous êtes réunis en des rencontres particulièrement riches de joie spirituelle pour honorer le céleste patron de cette Union, saint Jean-Marie Vianney, Curé d'Ars, dont le premier centenaire de la mort viendra prochainement, le 4 août.

Si Nous éprouvons toujours une grande plénitude de joie à recevoir de nombreux groupes de fidèles et des représentants choisis des divers congrès et associations, la joie d'aujourd'hui revêt un ton tout particulier. Votre présence suscite en Notre cœur les mêmes sentiments que Notre Prédécesseur saint Léon le Grand a exprimés dans une homélie : « *Nam quod proprie ad affectum animi mei pertinet, confiteor me plurimum de omnium vestrum devotione gaudere. Cumque hanc venerabilium consacerdotum meorum splendidissimam video frequentiam, angelicum nobis in tot sanctis sentio interesse conventum. Nec dubito nos abondantiore hodie divinae praesentiae gratia visitari, quando simul adsunt, e[t] uno lumine micant tot speciosissima tabernacul[a] Dei* (2). » (Serm. II, cap. II ; M. L. 54, 143.)

Nous Nous abandonnons donc avec simplicit[é] et confiance à un cordial entretien avec vous vénérables frères et chers fils.

Au milieu des sollicitudes universelles du Souverain Pontificat, Nous sommes extrêmemen[t] réconforté par le spectacle d'étroite unité et d[e] merveilleuse harmonie que le clergé diocésain offr[e] à Nos regards. Comme le flambeau placé sur l[e] candélabre, comme la cité élevée sur la montagne le clergé est une force pacifique et généreuse qu[i] par son seul exemple, édifie les âmes et fait resplendir d'une lumière rayonnante l'œuvre de sanctification de l'Eglise. Des idéaux élevés soutiennent, aujourd'hui comme toujours, Nos prêtres Ils nourrissent le désir d'une vie sacerdotale parfaite, qui ne s'abaisse pas à des compromis ave[c] l'esprit du siècle ; ils veulent renforcer les lien[s] de fraternité sacerdotale, afin que la vie spirituell[e] et pastorale de chacun, dépassant les étroite[s] frontières de la solitude, se développe avec u

(1) Traduction (d'après le texte italien publié par *l'Osservatore Romano* du 14 mars 1959), sous-titres et notes de *la D. C.*

(2) Pour ce qui est des sentiments de mon âm[e] j'avoue me réjouir grandement de votre dévotion [à] tous. Lorsque je vois cette splendide foule de mes vénérables prêtres, j'ai l'impression, au milieu de tant d[e] saints, que nous sommes en compagnie des anges. E[t] je ne doute pas qu'aujourd'hui, où se trouvent réuni[s] et brillent d'un seul éclat tant de très beaux tabernacles de Dieu, la grâce de la divine présence nou[s] sera donnée plus abondamment.

redoublement de ferveur et une plus grande efficacité ; ils s'appliquent avec une inlassable sollicitude à l'implantation et à la résolution des problèmes toujours nouveaux de l'apostolat d'aujourd'hui.

De tout cela, Nous Nous félicitons cordialement. Mais, d'autre part, nous n'ignorons pas les dangers que l'*inimicus homo* (l'homme ennemi) ne cesse de semer même dans les œuvres les plus saintes. Il ne Nous échappe pas non plus comment un esprit de conquête mal entendu et une manie de recherche de nouveautés peuvent produire la perte dangereuse de la véritable vertu sacerdotale. Nous voulons donc vous laisser quelques souvenirs de cette journée, afin que la considération de la grandeur et des devoirs du commun sacerdoce soit un encouragement à maintenir ferme et robuste l'engagement de vous acquitter le plus parfaitement possible du service que le Seigneur vous a confié.

LE PRÊTRE, HOMME DE DIEU

1° Le prêtre est avant tout et par-dessus tout un homme de Dieu, *vir Dei*. Ainsi pense de vous le peuple chrétien, c'est ainsi qu'il vous juge, c'est ainsi que vous veut le Seigneur. Cherchez donc à conformer votre vie à ces pures pensées qu'une telle définition suscite d'elle-même en votre cœur. En disant homme de Dieu, on exclut du prêtre tout ce qui n'est pas Dieu. Un vrai prêtre est celui qui, comme Abraham, choisit d'être *pater multarum gentium* (père d'une multitude de peuples), il a tout abandonné pour toujours afin de suivre la voix de Dieu. Il lui est dit en effet : « *Egredere de terra tua, de cognatione tua et de domo patris tui et veni in terram quam monstrabo tibi*. Sors de ton pays, de ta parenté, de la maison de ton père et viens dans la terre que je te montrerai. » (*Gen.* XIII, 1.) Sur cette terre promise s'élève, pour le vrai prêtre, la croix. Il ne cherche rien d'autre que le Christ, *et hunc crucifixum* (et le Christ en croix). De fait, Dieu éternel et invisible se révèle en Jésus ; et le prêtre doit avoir les yeux exercés à découvrir le *Mediator Dei et hominum* (Médiateur entre Dieu et les hommes) qui montre le Père : « *Tanto tempore vobiscum sum et non cognovistis me ? Qui videt me, videt et Patrem*. Depuis si longtemps que je suis avec vous, et vous ne me connaissez pas ? Celui qui me voit voit également mon Père. » (*Jean*, XIV, 9.)

Que votre vie soit donc imprégnée de la bonne odeur du Christ, dans l'amour ardent pour lui, qui nous mène au Père. Telle est la vraie base d'une vie sacerdotale pleine de paix intime et de charme irrésistible pour les âmes. Nous vous disons par conséquent : « *Amor Christi et amor silentii*. Amour du Christ et amour du silence. » Que Jésus-Christ soit votre unique ami et consolateur, dans les veilles devant le Tabernacle ou à la table d'étude, dans le soin des pauvres et des malades, dans le ministère de la prédication sacrée. Ne cherchez que lui, en considérant les choses humaines dans sa lumière, pour les lui conquérir. Prenez sur vous son joug suave et son fardeau léger, en pratiquant les vertus propres à toute vie consacrée : dévouement au Seigneur et aux âmes, travail sans repos pour l'Eglise, exercice des quatorze œuvres de miséricorde, obéissance prompte et sincère à l'évêque, respect plein de virile tendresse pour les choses saintes.

Jésus ne se trouve pas dans la vie de dissipation, même si on invoque les plus saintes raisons de ministère. C'est pourquoi Nous avons dit aussi : *Amor silentii*. Le silence est la garde assurée de toutes les vertus, spécialement de la chasteté et de la charité ; et la garantie d'un efficace travail pastoral.

Soyez donc toujours et en toute chose de vrais hommes de Dieu, silencieusement employés à la recherche de la perfection et de la charité, *in Christo Jesu Domino nostro*.

L'ECRITURE ET L'EUCHARISTIE, ALIMENTS DE LA VIE SACERDOTALE

2° Une autre pensée Nous est familière. Nous voulons vous la communiquer, vénérables frères et chers fils, comme Nous l'avons déjà expliquée aux fidèles de Rome et du monde, le jour où Nous avons pris possession de Notre cathédrale, l'archibasilique de Latran. En expliquant l'auguste signification de la cérémonie liturgique solennelle, Nous attirions l'attention sur les deux objets les plus précieux de l'autel : « le livre et le calice ». Et Nous disions : « L'évêque et tous les prêtres, dans leur collaboration, expriment le premier caractère de la mission pastorale de l'Eglise : l'enseignement de la doctrine sacrée. Il y a dans le missel les deux Testaments ; et l'annonce faite au peuple est le degré le plus important et la fonction la plus haute du sacerdoce catholique... Et c'est là avant tout qu'il Nous plaît d'affirmer le caractère sacré du ministère pastoral : dans la catéchèse solidement établie, lumineuse et attirante (3). » Même aujourd'hui en vous répétant ces paroles, Nous aimons vous indiquer comme source principale de vraie doctrine et de salutaire aliment pour la mission pastorale, les livres saints. Les abrégés et les manuels de prédication, tout autant que les revues théologiques, même les plus complètes, sont insuffisants s'il n'y a pas ce fondement ; la presse multicolore et subtilement séductrice, qui trouble le silence intime et le colloque de l'âme consacrée avec son Dieu, est encore plus insuffisante pour votre vie intérieure et intellectuelle. Comme nous en avertit Notre Prédécesseur saint Grégoire le Grand, dont revient aujourd'hui la fête liturgique : « *Valde namque inter humana verba cor defluit : cumque indubitanter constet quod externis occupationum tumultibus impulsum a semetipso corruat, studere incessabiliter debet ut per eruditionis studium resurgat* (4). » (*Reg. Past.*, p. II, cap. XI.)

C'est pourquoi Nous vous recommandons l'étude assidue de la Sainte Ecriture, de la théologie, des sciences sacrées, à la lumière du vivant magistère ecclésiastique qui vous maintiendra toujours jeunes d'esprit et vous soustraira au danger de donner aux autres un enseignement imprécis ou nébuleux, téméraire ou monotone. Les âmes cherchent la parole du Christ et le prêtre doit la leur communiquer dans son intégrité et sa fraîcheur.

« A côté du livre, voici le calice — disions-Nous encore. La partie la plus mystérieuse et sacrée de la liturgie eucharistique se déroule autour du calice de Jésus qui contient son Sang précieux. Jésus est notre Sauveur et nous sommes

---

(3) *D. C.* n° 1293 du 21 décembre 1958, col. 1604.

(4) Le cœur se corrompt dans les relations mondaines. Et puisque c'est une vérité incontestable que le tumulte des affaires fait tort au cœur de l'homme, le pasteur doit veiller sans cesse à se retremper dans l'application de l'étude.

mystiquement de son Corps, la Sainte Eglise. La vie chrétienne est un sacrifice. Ce qui fait le mérite du sacrifice animé par la charité, c'est notre conformité à ce qui fut le but final de la vie terrestre de Jésus (5). » Aussi aujourd'hui Nous vous exhortons avec une paternelle affection à faire des saints mystères le centre de vos journées. Il n'y a de perfection, ni de véritable amour de Dieu et du Christ sans une profonde dévotion à l'Eucharistie, qui est la vie de tous les fidèles, mais spécialement des prêtres. En elle le Seigneur nous invite doucement par l'exemple à nous dépenser pour les âmes, à aimer le renoncement, à être obéissant comme il l'a été jusqu'à la mort et à la mort de la croix (cf. *Phil.*, II, 8).

Le prêtre qui vit du livre et du calice conserve intacte sa vocation : « *usque in diem Christi Jesu*, jusqu'au jour du Christ Jésus. » (*ibid.*, I, 6.)

L'AMOUR DES AMES

3° Comme dernier souvenir de Notre rencontre, Nous vous recommandons un autre grand amour qui doit transfigurer votre vie : l'amour des âmes. Nous savons bien que c'est votre idéal, mais ne croyez pas que Notre avertissement soit superflu. Il est dicté par une considération qui peine les pasteurs des âmes : pourquoi donc, après tant d'efforts et de sacrifices, après d'innombrables semailles, le fruit récolté est-il souvent si rare ? Pourquoi donc, même en mettant en œuvre tous les moyens de l'apostolat, les fils morts de l'Eglise ne ressuscitent-ils pas, comme si, sous le geste du serviteur du prophète Elisée, dont parle aujourd'hui la liturgie du Carême, l'enfant était demeuré inerte ?

Non surrexit puer ! Parfois les miracles spirituels ne se produisent pas parce que l'intention n'est pas toujours pure ; peut-être parce qu'on ne cherche pas toujours et seulement le bien des âmes, en nous sacrifiant nous-mêmes pour elles ; peut-être parce qu'on se fie trop à des moyens semblables à ces moyens humains, et à cause de cela fragiles, sans s'appuyer sur la prière et sur le sacrifice total.

Un véritable amour des âmes voudra donc dire un travail constant pour sa propre sanctification, en usant des moyens classiques sur lesquels l'Eglise insiste particulièrement, spécialement dans le temps du Carême : « *Hoc genus in ullo potest exire, nisi in oratione et jejunio.* Rien ne peut faire sortir ce genre (de démon) que la prière et le jeûne. » (*Marc.*, IX, 28.) Cela voudra donc dire amour de la prière et de la contemplation, pratique de la pénitence : continuelle recherche d'amélioration ascétique, — sans pour cela user des formes qui brident ou mortifient excessivement la personnalité adulte de chacun.

A L'EXEMPLE DU SAINT CURÉ D'ARS

En vous communiquant ces pensées, un grand exemple se lève devant Notre et votre regard, en la figure radieuse du saint Curé d'Ars, qui a vraiment vécu en dehors de toute pose et de toute rhétorique, les idéaux de la vie sacerdotale. Il fut un homme de Dieu : il aima l'autel et les pures sources de la Révélation, il toucha les âmes de la verge mystique de la purification et il coopéra activement à leur salut. On a dit qu'on « ne connaîtra jamais les grâces de conversion obtenues par les prières et surtout par la messe du Curé Vianney » (F. TROCHU, *Vie*, édition ital., p. 246). Et sa prédication simple et convaincue descendait dans le cœur de tous, pour opérer des prodiges de grâce — alors qu'à un moment on l'avait jugé peu doué de moyens intellectuels ! Quelle preuve plus convaincante que ce ne sont pas les ressources humaines qui conquièrent les âmes, mais seulement la vertu de Dieu qui opère à travers ses instruments dociles ?

⁂

Nous vous exhortons donc encore à vivre dans la perfection de votre vocation ; et en élevant vers le ciel une fervente prière Nous demandons au Seigneur, par l'intercession de la Vierge Marie et du saint patron de l'Union apostolique du clergé, qu'il vous confirme dans vos saintes résolutions et vous accorde les doux fruits de l'Esprit : « *caritas, gaudium, pax, patientia, benignitas, bonitas, longanimitas, mansuetudo, fides, modestia, continientia, castitas.* La charité, la joie, la paix, la patience, la bénignité, la bonté, la longanimité, la douceur, la foi, la modestie, la continence, la chasteté. » (*Gal.*, V, 22-23).

Comme gage des dons célestes et comme preuve renouvelée de Notre paternelle bienveillance, Nous donnons à Nos vénérables frères, ici présents, ainsi qu'aux dirigeants nationaux de la bien méritante Union apostolique du clergé, et à tous les prêtres Nos chers fils, la Bénédiction apostolique propitiatrice.

(5) *D. C.*, n° 1293 du 21 décembre 1958, col. 1605.

Faveur exceptionnelle pour les prêtres pèlerins d'Ars

A l'occasion de l'année centenaire de la mort du saint Curé d'Ars, S. Exc. Mgr Fourrey, évêque de Belley (dont dépend Ars), avait adressé la lettre suivante à S. S. Jean XXIII, lui-même ancien pèlerin d'Ars (1) :

TRÈS SAINT-PÈRE,

L'ordinaire de Belley, prosterné aux pieds de Votre Sainteté, sollicite humblement la faculté de permettre aux prêtres qui se rendent en pèlerinage à Ars, durant l'année centenaire de la mort de saint Jean-Marie Vianney, de célébrer la messe dans ce village à partir d'une heure avant l'aurore jusqu'à 21 heures, tout en demeurant soumis aux règles du jeûne eucharistique, telle que les établit le *Motu proprio « Sacram Communionem ».*

Voici la réponse qui a été faite à cette lettre par la sacrée congrégation des Sacrements :

Dans son audience du 17 février 1959, S. S. le Pape Jean XXIII, sur le rapport de S. Exc. le secrétaire de la sacrée congrégation des Sacrements, après examen de l'exposé des motifs, a daigné accorder à l'ordinaire de Belley cette grâce telle qu'il la demande, à condition que l'on écarte tout danger de scandale ou d'étonnement, et que l'on observe par ailleurs les autres prescriptions du droit.

Toutes dispositions contraires sont de nul effet.

Les présentes sont valables pour l'année jubilaire mentionnée, et pour elle seulement.

† B. card. MASELLA, *Préfet.*
C. ZERBA, *Secrétaire.*

(1) La *Semaine catholique du diocèse de Belley*, 5 mars 1959.
La *Semaine catholique* fait remarquer que cette faveur s'étend à tous les lieux de culte d'Ars et qu'elle n'est pas conditionnée par les besoins des fidèles.

La vocation sacerdotale

Lettre pastorale de carême de S. Em. le cardinal Feltin (1)

MES FRÈRES,

La population de notre diocèse augmente à une cadence accélérée. Cette croissance démographique, qui pose aux gouvernants de la cité des problèmes d'une grande complexité, ne manque pas d'en soulever également pour les responsables de l'Eglise : celui du besoin de prêtres n'est pas l'un des moindres.

De véritables villes sortent de terre, dans la banlieue ; il y a une impérieuse nécessité d'y établir des lieux de culte ; l'œuvre des Chantiers s'y emploie avec zèle, mais à quoi serviraient églises et chapelles nouvelles, s'il n'y avait pas de prêtres pour y célébrer, y baptiser et y prêcher ? Partout il faut fonder des paroisses, mais aurons-nous le clergé suffisant pour faire vivre ces communautés ?

En même temps que l'accroissement numérique des habitants, l'évolution des méthodes apostoliques crée des besoins nouveaux : la multiplication des mouvements spécialisés appelle une présence et une action sacerdotales. C'est une erreur de penser que l'Action catholique, faisant participer des laïcs à l'apostolat hiérarchique, pourrait suppléer à une certaine insuffisance numérique du clergé. Elle l'accentue encore ! Aucune équipe ne peut, ne doit se passer du prêtre dans son effort de réflexion chrétienne. Cela permet au sacerdoce un rayonnement et une efficacité surnaturelle accrue, mais cela entraîne une exigence numérique nouvelle. Aux besoins des paroisses s'ajoutent ceux des mouvements d'Action catholique.

Joignez-y encore la nécessité d'une présence missionnaire de prêtres à tous les secteurs déchristianisés de la population du diocèse, alors que la formation et l'animation religieuses des chrétiens suffisent à absorber l'activité du clergé paroissial.

En face de cet immense travail d'évangélisation, le nombre de nos prêtres est insuffisant. Il n'a progressé que d'une centaine dans le temps où la population s'accroissait de près de 500 000 habitants. Il est vrai qu'après une baisse notable du nombre des ordinations, au cours de ces dernières années, un effectif meilleur s'annonce dans nos séminaires, mais cette augmentation n'est pas proportionnée à l'accroissement démographique des générations correspondantes. Il est vrai aussi qu'une répartition du clergé, mieux adaptée à la situation nouvelle, peut permettre un meilleur rendement. Mais nous sommes encore loin du compte si nous voulons pouvoir accomplir toute la tâche que le Christ nous confie.

Devant cette situation, on ne peut réprimer un premier mouvement d'inquiétude pour l'avenir. Ne nous laissons pas cependant, mes frères, envahir par l'angoisse, car nous avons des moyens de faire face.

Le Christ n'a-t-il pas, tout le premier, connu cette effarante disproportion entre l'œuvre confiée à ses premiers disciples et la pauvreté des moyens dont ils disposaient : « La moisson est abondante, disait-il, et les ouvriers sont peu nombreux. » Mais il ajoutait aussitôt : « Priez le maître de la moisson pour qu'il envoie des ouvriers dans son champ. »

C'est dans le champ du Père que nous travaillons. C'est la lumière et la grâce du Christ que nous avons à communiquer, sa vie et son amour que nous avons à proposer. Il ne peut nous refuser les moyens indispensables si, nous rappelant que tout vient de lui, nous le supplions avec confiance d'envoyer les ouvriers nécessaires à la moisson qu'il a lui-même fait lever.

Ma première parole aujourd'hui, mes très chers Frères, est donc pour vous appeler à la prière en faveur des vocations sacerdotales et religieuses.

Que du cœur de chacun d'entre vous, que de toutes les paroisses, de tous les mouvements, de toutes les écoles, s'élève vers le Seigneur une supplication fervente et persévérante, tout au long de cette année. Le stimulant de notre prière sera la pensée de cet humble prêtre de village que Pie XI a proclamé le patron de tous les curés du monde, le saint Curé d'Ars, dont nous fêtons le centenaire. L'extraordinaire efficacité de son obscur dévouement nous manifeste avec éclat la grandeur et la puissance surnaturelles du sacerdoce. Puisse-t-il, du ciel où il partage désormais la gloire du Christ dont il a été le fidèle ministre, se faire notre intercesseur bienveillant ! Puisse-t-il éclairer et seconder nos efforts !

Nos efforts ! Car il ne suffit pas de prier.

Il faut le dire, mes Frères, une communauté chrétienne qui ne parvient pas à assurer la relève de son sacerdoce, est une communauté qui n'accomplit pas le dessein de Dieu sur elle. L'éveil et l'épanouissement des vocations sont des fonctions normales d'une chrétienté vivante. S'il y a chez nous crise de vocations, ce n'est pas seulement un danger pour la vitalité future, c'est un test sur la générosité actuelle de notre communauté diocésaine. De cette crise, nous portons une part de responsabilité. Mais dans la même mesure nous avons prise sur elle. Nous pouvons, nous devons travailler à l'enrayer.

De nombreux prêtres, et bien des laïcs, l'ont déjà compris. Désireux d'éclairer leur recherche et d'appuyer leur effort, soucieux également d'appeler tous les catholiques du diocèse à prendre conscience de leur propre devoir sur ce point, je voudrais rappeler brièvement :

1° Le sens, trop méconnu aujourd'hui, de la vocation ;

2° Les nécessaires solidarités qui conditionnent l'éveil et l'épanouissement des vocations sacerdotales.

I. — REFLEXIONS SUR LA VOCATION

De la vocation de tout homme...

Peu de parents, de nos jours, même parmi les chrétiens, envisagent l'avenir de leurs enfants en termes de vocation. Je ne parle pas ici encore de vocation sacerdotale ou religieuse, j'entends le mot vocation en son sens le plus large, pour désigner

(1) La *Semaine religieuse de Paris* du 31 janvier 1959.

cette volonté que Dieu a sur chaque homme et qui est l'application, à chaque personne humaine, de sa conduite providentielle sur le monde.

Il y a un plan de Dieu sur chacun d'entre nous. Dans l'ordre naturel lui-même, le Seigneur a son dessein : l'épanouissement de chaque personne, dans le respect du bien commun, concourt finalement à la gloire du Créateur. Mais ce programme n'est pas un projet d'ensemble, impersonnel et froid. Le Seigneur pense en particulier chaque destinée individuelle. Chacun aura son rôle à remplir, amoureusement préparé pour lui par le divin auteur.

L'adolescent qui se situe face à son avenir doit chercher, personnellement et avec amour, cette intention divine sur sa vie. En lui, et en dehors de lui, il trouvera la trace de ces préparatifs du Seigneur ; son tempérament, ses goûts, les qualités et les défauts de sa nature, les circonstances de sa vie familiale, les composantes de son milieu social, l'enseignement reçu et les découvertes faites, les événements vécus et leurs répercussions seront autant d'indices de la volonté de Dieu sur l'orientation de sa vie.

Une des lignes de force de toute tâche éducatrice consiste précisément à aider l'enfant à découvrir dans l'examen de ces données, la voie à suivre pour atteindre le but voulu par Dieu, qui n'est, en d'autres termes, que son propre bonheur.

Malheureusement il est très rare, de nos jours, que les jeunes gens envisagent le choix de leur avenir de ce point de vue. Il est très rare aussi que les parents comprennent en ce sens leur responsabilité vis-à-vis de leurs enfants. La perspective d'une vocation personnelle à réaliser passe souvent au second plan, elle est même purement et simplement éliminée par un objectif qui suffit à absorber les énergies et auquel tout, dans l'éducation, est un peu subordonné : la situation humaine à obtenir.

Il y a là une déviation, plus sensible je crois dans les milieux indépendants, mais qui affecte aussi le milieu ouvrier : les difficultés de la vie, les impératifs économiques, les préoccupations matérielles en sont, pour une bonne part, la cause. Plus profondément elle accuse une méconnaissance de la grandeur de la personne humaine et de sa vocation, un primat accordé à l'efficience humaine et à l'activité brillante sur la valeur profonde et la dignité personnelle.

Je demande à tous de réfléchir sur ce point qui est plus lié qu'il ne peut sembler à notre sujet : une vocation sacerdotale est d'abord découverte d'une destinée.

... à la vocation de tout chrétien.

Il est un autre appel de Dieu qui retentit dans l'âme de toute chrétien : c'est notre vocation chrétienne elle-même.

Notre christianisme est un appel du Seigneur : Celui-ci dans son amour infini pour nous, a conçu le dessein inouï de nous faire partager la vie divine dans le Christ son Fils. Il nous propose de devenir ses fils d'adoption, d'être introduits dans le rayonnement de sa lumière (*Col.*, I, 12), régénérés par la puissance de sa grâce (*Tite*, III, 6), et établis dans la plénitude de sa charité (*Rom.*, III, 5).

Pour que cette proposition accomplisse en nous son effet, il nous suffit de l'accueillir, d'y répondre oui ! Mais cette réponse équivaut en même temps à un engagement. L'homme qui accepte ce don infini de Dieu, renonce du même coup à ce qui, en lui ou hors de lui, fait obstacle à l'épanouissement de cette vie divine. « Nul ne peut servir deux maîtres », dit le Christ, et saint Paul : « Le péché ne doit plus avoir d'emprise sur vous, puisque vous n'êtes plus sous la loi mais sous la grâce..., regardez-vous comme morts au péché et vivant pour Dieu dans le Christ Jésus » (*Rom.*, VI, 6-10).

L'effet moral demandé au chrétien, le renoncement habituel et les fréquentes ruptures qui font partie intégrante de sa vocation ne sont que l'envers de l'accueil qu'il fait à la grâce qui divinise sa vie. « Reconnais, ô chrétien, ta dignité, dit saint Léon. Tu es devenu participant de la nature divine : ne retourne pas à ta bassesse première en vivant d'une manière indigne de ta condition. Souviens-toi du chef auquel tu appartiens et du corps dont tu es membre. Rappelle-toi que tu as été arraché à la puissance des ténèbres et transplanté dans la lumière et le royaume de Dieu. »

L'œuvre de l'éducation chrétienne est de provoquer et de guider cette réponse où, librement, l'homme s'ouvre au don de Dieu qui est son bonheur éternel, et accepte en toute lucidité les sacrifices nécessaires, conscient qu'il est de la plus-value infinie du bien qu'il accueille.

Notre vocation chrétienne est une vocation au bonheur surnaturel, à la vie éternelle dans l'amour de Dieu. Elle suppose le renoncement ; elle implique aussi le don : parce que notre bonheur est de l'ordre de la charité, il tend à se communiquer. On n'est jamais chrétien pour soi seul : sauvé par le Christ, le baptisé est appelé à être sauveur avec lui. Il doit répandre la bonne odeur du Christ (*II Cor.*, II, 15), refléter la lumière reçue de lui (*Matth.*, V, 14-16 ; *II Cor.*, IV, 3-6), irradier l'amour dont il vit (*Jean*, XIII, 34-35 ; *I Jean*, IV, 7-16). Corps du Christ en croissance, l'Eglise a besoin que ses fils aient souci de ce rayonnement de leur propre vie. Elle demande que parmi les laïcs eux-mêmes des apôtres nombreux se lèvent. Qu'engagés dans la vie de la cité, ils cherchent à y porter le témoignage de leur foi et de leur charité. Ils aideront l'entrée de leurs frères dans le royaume, et travailleront à établir, dans le monde temporel où ils vivent, les fondations de l'édifice spirituel et l'ébauche de la Jérusalem céleste.

... et à la vocation sacerdotale et religieuse.

C'est dans cette perspective d'Eglise qu'il faut nous maintenir pour saisir le sens d'un troisième appel : certains chrétiens sont appelés par Dieu à mettre toute leur vie au service de l'avènement du royaume, à consacrer toutes leurs énergies à l'accomplissement par l'Eglise de sa mission divine dans le monde. Cette vocation semble les séparer de leurs frères. Elle ne le fait que pour leur permettre de participer, d'une façon plus étroite, à l'action rédemptrice de Dieu. Elle les attache plus totalement au Christ et à son Eglise, en vue de leur faire mener parmi leurs frères, et à leur profit, le combat spirituel du rassemblement de tous les hommes dans l'unique corps du Christ.

Les uns, saisis par l'infinie valeur du « trésor caché » ou de la « perle précieuse », lui sacri-

fient toute richesse humaine. En renonçant, pour le Seigneur et pour les autres, aux joies familiales, à la possession des biens terrestres, et à leur propre volonté, ils proclament à la fois la transcendance de Dieu et le primat de la charité. Ils révèlent le visage mystérieux d'une Eglise qui est en réalité, inauguré dès ici-bas, le royaume éternel où Dieu est tout, et où tout vit pour Dieu. En essayant de vivre à la lettre les conseils évangéliques, ils alertent tous les chrétiens et les ramènent à l'esprit des béatitudes.

Les autres sont appelés plus directement par l'Eglise qui, dans le sacrement de l'ordre, leur donne la mission et le pouvoir de continuer le rôle médiateur du Christ. Par toute leur vie, ils auront à communiquer à leurs frères la parole, le pardon, la grâce de Dieu, et à susciter chez les hommes la louange et le service du Père. Comme le Christ et en lui, ils seront le signe de l'instrument de l'initiative divine, et le chemin de la réponse humaine. En eux s'exprimera et se réalisera la fécondité spirituelle d'une Eglise, qui est le Christ continuant à communiquer aujourd'hui aux hommes, comme un don du Père, sa qualité de Fils de Dieu, et à animer dans leur cœur une attitude et des sentiments de Fils de Dieu.

II. — ROLE DE L'EGLISE DANS L'EVEIL DES VOCATIONS SACERDOTALES

Ce qui nous incombe pour que le jeune homme puisse entendre l'appel.

Ainsi pour remplir cette indispensable fonction de l'Eglise qu'est le ministère sacerdotal, Dieu prépare et appelle des hommes. Il ne violente pas leur liberté. Il leur propose des signes susceptibles de leur manifester la mission à laquelle Il les destine.

Certains de ces signes constituent par eux-mêmes une sorte d'appel intérieur qui peut revêtir des formes extrêmement variées, mais n'a pas absolument, sauf exception, un caractère extraordinaire. Ce sera un éveil de charité, un élan de générosité au service intégral du Seigneur, ou un souci d'apostolat et de don aux autres. « Il peut y avoir prédominance de lumière : conscience d'une œuvre à faire, d'un mal à surmonter, ou prédominance du cœur : expérience d'un appel, aspiration (2). » L'accent peut être mis sur l'exigence, le devoir d'engagement, ou sur la grandeur et la beauté du sacerdoce.

En même temps, d'autres signes extérieurs manifestent encore l'appel du Seigneur, mais en passant par les initiatives humaines de son Eglise : ce sera la voix de la hiérarchie jetant l'alarme et clamant le besoin de prêtres, le témoignage discret mais émouvant d'une vie sacerdotale intimement connue, une phrase, une parole d'un prêtre recueillie au hasard d'un sermon ou d'une rencontre, et longuement mûrie et méditée.

La conjonction de ces deux catégories de signes donne corps à l'appel, qui sera contrôlé, reconnu et assumé par l'évêque. L'idéal intérieur de don et de service ne découvre son objet propre que dans la proposition extérieure de la fonction sacerdotale, l'appel extérieur de la hiérarchie n'est pris personnellement en considération que s'il rejoint un certain problème intérieur déjà soulevé.

Dans les deux cas c'est l'action de Dieu qui se réalise, la grâce du Seigneur qui est à l'œuvre. Mais penser que les influences humaines sont et doivent être pour autant supprimées ou réduites au minimum, serait se faire une idée singulière de l'action de Dieu dans les âmes.

Même pour les appeler à une œuvre divine, Dieu parle aux hommes en termes humains. Pour être entendu, son appel doit trouver chez le sujet un minimum de conditions ; pour être reconnu, son message doit s'insérer dans un contexte : n'a-t-il pas voulu, quand il s'est agi d'adresser en son Fils le message et l'appel par excellence de la rédemption que l'humanité fût longuement préparée et éduquée ?

Nous ne pouvons donc pas dire, même lorsqu'il s'agit de l'appel intérieur : « C'est affaire entre Dieu et l'intéressé. » Non ! Une influence est nécessairement en cause : la communauté chrétienne doit remplir sa tâche pour que le jeune puisse entendre cet appel intime de Dieu. C'est un rôle dispositif : mettre le jeune, par son éducation, dans les conditions voulues pour que cet appel puisse être perçu : la parabole du semeur nous rappelle l'importance de cette préparation du terrain pour la germination de la semence.

Quant à l'appel extérieur, plus direct encore, c'est le rôle de l'Eglise et de tous ceux qui, en elle et en son nom, ont une responsabilité : c'est un rôle instrumental dont il nous sera également utile de préciser le sens.

A. Préparer le terrain pour l'appel intérieur

Il s'agit, pour les prêtres, parents, éducateurs, de rendre les jeunes capables de saisir les signes de l'appel divin, et cela en faisant d'eux de vrais chrétiens. Le sacerdoce ne peut être compris, aimé et désiré que par une âme chrétienne. Et la crise des vocations se ramène, pour une bonne part, à une crise de l'éducation.

Pour faciliter l'éveil du sens sacerdotal, trois aspects de la vocation chrétienne doivent être spécialement développés :

— D'abord une foi authentique aux réalités surnaturelles est le fondement de toute vie chrétienne, et il est évident que le sacerdoce ne saurait avoir de sens en dehors de cette perspective. Si le surnaturel n'a pas pour un jeune chrétien la consistance d'une réalité vécue, si le Christ n'est pas reconnu par lui comme une personne vivante et proche, comment pourrait-il éprouver le désir de se consacrer à l'avènement de son royaume éternel ? Au cœur de cette perspective surnaturelle : la messe. Le Christ y continue par son prêtre, dans son Eglise, le mystérieux échange entre la louange humaine et la grâce divine. La messe vécue, le service de l'autel mettent peu à peu l'âme en harmonie avec le mystère du sacrifice et du sacerdoce du Christ (3).

— Ensuite, un certain sens du renoncement. L'attachement à l'argent, l'installation dans le

(2) S. Exc. Mgr Garrone, *l'Union*, mai 1955, p. 19.

(3) D'où l'importance dans les paroisses et les collèges de la Croisade eucharistique et des groupes d'enfants de chœur et de grands clercs. Dans la mesure où ils mettent réellement en contact avec le Christ dans son sacrifice, ils préparent les jeunes gens à la compréhension et au goût du sacerdoce.

confort, l'enlisement dans la facilité sont particulièrement à craindre, ainsi que le souci trop humain de la réussite. Au contraire, il y a une habitude et un goût de la pauvreté, du détachement qui sont particulièrement féconds pour la vocation sacerdotale.

— Enfin, un sens du don de soi aux autres, un souci fraternel : l'éducation attentive et éclairée de la charité, la prise de conscience par le jeune de la solidarité surnaturelle qui le lie aux autres, à tous les autres, dans la grâce comme dans le péché, la découverte de la part de responsabilité que chaque chrétien, simplement parce qu'il est chrétien, encourt vis-à-vis de tous ceux qui l'entourent, sont autant de préparations à entendre le Seigneur appeler à participer avec lui à l'œuvre du salut du monde.

Sur ces trois points, je veux souligner l'importance de l'éducation familiale. Elle est toujours capitale, peut-être plus encore à Paris qu'ailleurs, parce que l'internat y est moins fréquent. Quel bienfait lorsque le jeune peut trouver auprès de ses parents, et dans le milieu de sa vie quotidienne, cette foi vécue au Christ vivant, ce sens du caractère relatif de la richesse et des valeurs humaines, ce souci fraternel des autres. Aussi, l'une de nos plus grandes joies et de nos plus vives espérances nous est-elle fournie par le nombre croissant de foyers qui, engagés dans les mouvements d'Action catholique, générale ou spécialisée, ou groupés dans d'autres équipes appropriées, ont non seulement la préoccupation d'éduquer chrétiennement leurs enfants, mais de leur donner, par leur propre vie, le spectacle d'un christianisme pris au sérieux et vécu dans la charité.

Je ne saurais passer sous silence non plus ce que les mouvements de jeunesse d'Action catholique apportent, sur ce point, à la cause des vocations. On pourrait penser qu'en développant sur un plan laïc des générosités chrétiennes, ils risquent au contraire de tarir la source, puisqu'on peut, en demeurant dans le monde, être totalement donné aux autres, et ardent militant au service du Seigneur. En fait, les prêtres qui suivent des vocations sacerdotales ou religieuses ont pu constater que les mouvements d'Action catholique développaient chez leurs militants ces données de base qui les mettent dans les conditions optima pour entendre l'appel du Seigneur et y répondre.

La constante référence de la vie quotidienne à la foi, le souci d'exclure le dualisme entre le christianisme et la vie et de tout envisager dans la lumière de l'Evangile, le sens aigu des responsabilités devant le Christ et devant les autres, le contact personnel avec Jésus, sont tellement caractéristiques de l'effort des mouvements d'Action catholique ! Ils ne sont pas directement dans le sens du sacerdoce ; mais une consécration au Seigneur, si elle est proposée, apparaîtra dans la logique de la vie ainsi envisagée.

J'ai sous les yeux quelques témoignages d'anciens jocistes devenus prêtres, je ne puis résister au désir d'en citer un : « Ce que m'a apporté la J. O. C., c'est surtout Notre-Seigneur. Cette rencontre de la personne de Notre-Seigneur a marqué toute mon évolution spirituelle... Jésus vivant en nous et continuant à vivre ses mystères de salut était pour moi une réalité que j'avais « expérimentée », plusieurs années, dans ma vie, dans celle de mes camarades jocistes (4). »

Puissent les aumôniers d'Action catholique développer chez les militants des données qui sont si profondément inscrites dans la ligne des mouvements, et qui préparent au Seigneur des ouvriers possibles pour la moisson de demain !

B. Exprimer sous diverses formes l'appel extérieur

Il y a des conditions d'éducation qui favorisent l'audition de l'appel intérieur. Mais celui-ci ne se découvre comme appel au sacerdoce, et ne peut effectivement devenir une vocation au sacerdoce de l'Eglise, que s'il rejoint un appel extérieur qui sera exprimé dans sa plénitude par l'évêque au jour de l'ordination, mais qui se manifeste auparavant par des signes divers dans la vie du jeune homme, signes auxquels les membres de la communauté chrétienne, à des titres divers, prennent leur part.

1° *L'image du prêtre.*

Une forme importante de cet appel est l'image du prêtre qui se dessine devant l'adolescent. Dans l'enquête faite par Mgr de Bazelaire sur les vocations sacerdotales pour l'Assemblée générale de l'épiscopat de 1957, un questionnaire portait sur les circonstances du premier appel au sacerdoce ; sur 950 réponses de grands séminaristes, 450, soit près de 60 %, évoquent explicitement, à l'origine de la vocation, tel ou tel prêtre.

Comme le dit Mgr Renard, appliquant aux prêtres un mot de Bergson sur les saints : « Leur existence est un appel (5). »

Oui, pour bien des jeunes, la vie des prêtres qui se dévouent pour eux, dans les paroisses, les collèges, les mouvements et les œuvres, est un appel. Cette vie donnée au Seigneur et aux autres, cette vie dont le centre est la messe, dont l'aliment est la foi, dont le secret est l'amour, a, en elle-même, sa force de rayonnement et d'attraction. Vécue par des hommes jeunes, elle comporte pour des jeunes garçons un attrait tout particulier. Surtout si ce don généreux est réalisé dans une joie simple et enthousiaste, dans un style de pauvreté sobre et digne, dans le cadre fraternel d'une équipe sacerdotale unie et agissante. Tristesse, solitude, luxe ou misère du prêtre peuvent, au contraire, contrecarrer et anéantir cette puissance d'appel (6).

L'image qu'un jeune se fait du sacerdoce n'est d'ailleurs pas uniquement déterminée par les prêtres avec qui il est en contact ; elle est également fortement influencée par les attitudes et les comportements de sa famille et de son entourage à l'égard du clergé.

---

(4) Cité en *Masses ouvrières*, n° 140, avril 1958 : *De la vie ouvrière au sacerdoce*, par Joseph Bécaud, p. 49.

(5) S. Exc. Mgr Renard, évêque de Versailles : « Leur existence est un appel. » Numéro spécial janvier 1959 de la *Revue trimestrielle de l'Œuvre des vocations du diocèse de Versailles*.

(6) Notons en particulier que de nombreux auteurs ont, ces dernières années, pris le prêtre pour héros de leurs romans. A l'unisson du pessimisme contemporain, ils ont brossé de lui un portrait exagérément tendu et dramatique, qui ne découvre qu'un aspect du véritable sacerdoce.

Le prêtre y est-il considéré comme un personage lointain, gênant, qui se mêle de ce qui ne e regarde pas et dont toutes les interventions ans le domaine de la vie sont jugées — avec une nplacable sévérité — indiscrètes et déplacées ? 'oit-on en lui un étranger irrémédiablement lié une autre classe et défendant d'autres intérêts ? pparaît-il comme l'ami, l'homme dévoué dont on e plaît à secourir les bonnes œuvres et dont on ait son obligé ? Ou bien, au contraire, est-il ccueilli dans la famille essentiellement comme rêtre, pour aider chacun à vivre sa vie chréienne, communiquer la grâce du Christ et inculuer son Esprit ? La place faite au prêtre, dans a famille, à l'école, dans les mouvements de jeuesse, peut être, pour le jeune homme, une découerte du sacerdoce (ou au contraire, hélas ! un cran), et lui faire ressentir comme un appel le esoin que l'Eglise a de tels hommes pour accomlir dans le monde d'aujourd'hui l'œuvre de salut u Christ.

Ces signes sont d'une importance capitale nalgré leur discrétion ou plutôt à cause même de eur discrétion. Ils ne sauraient cependant suppléer otalement, même de nos jours, à une présentaion plus directe et explicite de l'appel dans 'Eglise.

° *La proposition générale de la vocation.*

Il y a d'abord la proposition générale et colective (je ne dis pas impersonnelle) qui doit se aire au plan du diocèse, des paroisses, des écoles t collèges, des mouvements.

A l'échelon diocésain, une équipe assez nomoreuse de prêtres organise, chaque dimanche, des orédications dans plusieurs paroisses. Malgré tout e bel effort déjà réalisé sur ce point, il est ouhaitable que cette « Journée des vocations » ne se limite pas à soulever la générosité des idèles pour assurer l'aide financière, d'ailleurs ndispensable, à l'œuvre des Vocations, ni même à provoquer la prière des chrétiens pour que Dieu envoie des ouvriers à la moisson ; il faut qu'elle fasse prendre conscience à tous, jeunes et adultes, que ce problème, vital pour l'Eglise, les concerne tous personnellement.

Le bulletin *Pour la moisson* compte environ 20 000 abonnés, mais il ne semble pas qu'il atteigne la population religieuse la plus active.

Œuvres et mouvements présentent souvent, et rès heureusement, le problème des vocations, mais parfois de manière trop épisodique et sporadique. L'effort actuel de coordination des organismes apostoliques doit pouvoir permettre, sur ce point précis, un travail plus soutenu et une action plus efficace.

C'est dans ce même but que prennent toute leur utilité les équipes paroissiales des vocations, dont l'encourage la création partout où elles n'existent pas encore : regroupant des représentants des différents mouvements et éléments de la communauté paroissiale, elles peuvent, sous la direction d'un des prêtres de la paroisse, veiller à la mise en œuvre de la Journée des vocations, utiliser ou susciter les occasions de mettre en relief le sacerdoce, ses richesses et ses exigences ; enfin contribuer à créer dans les différents secteurs de la communauté un climat favorable, en particulier en développant cette attitude vis-à-vis du prêtre qui peut faire découvrir aux jeunes le vrai sens du sacerdoce.

Enfin, il est indispensable que les prêtres, religieux et laïcs qui assument la responsabilité d'un enseignement religieux fassent connaître à leurs élèves, outre les grandeurs et les exigences du mariage chrétien, outre l'idéal d'un apostolat laïc, le sens et la beauté du sacerdoce et de la vie religieuse. Il ne s'agit pas évidemment d'un « compelle intrare » ni même d'une indiscrète ou maladroite apologie. Il s'agit simplement, objectivement, de communiquer dans sa totalité le message du Seigneur. A passer sous silence ces vocations exceptionnelles, on pourrait les faire prendre pour négligeables. Et le souci de discrétion pourrait aisément être interprété comme un signe de désaffection.

3° *L'intervention directe ?*

Faut-il aller plus loin ? Est-ce un devoir pour les éducateurs directs, prêtres, parents, de parler de la vocation sacerdotale ou religieuse, personnellement et explicitement, à tel ou tel de leurs enfants ?

La jeunesse, aujourd'hui, est très soucieuse de sa liberté. Elle se défie des influences. Un certain nombre de jeunes gens ou de jeunes filles parvenus au sacerdoce ou à la vie religieuse savent gré à leurs éducateurs, à leurs prêtres en particulier, de n'avoir pas « exploité » leur générosité et leurs bonnes dispositions, de ne leur avoir pas « parlé » et de s'être contentés de l'appel discret et silencieux de leur existence et de leur action.

A l'opposé, d'autres jeunes gens manifestent le regret que personne ne leur ait un jour parlé du sacerdoce comme d'un avenir possible pour eux. Ils y avaient pensé, mais ne retrouvant chez personne de leur entourage cette perspective de leur vie, ils en avaient conclu que ce n'était pas pour eux. Il est certain que bon nombre de jeunes chrétiens, capables et bien disposés, ne sont pas montés à l'autel simplement parce qu'il n'y a pas eu à côté d'eux un éducateur ou un prêtre pour leur révéler à eux-mêmes leur vocation. Est-il normal que, par discrétion ou par crainte, les conversations de parents avec leur enfant sur son avenir fassent abstraction complète de l'éventualité du sacerdoce ou de la vie religieuse ?

Le souci de liberté des jeunes contient quelque chose de très valable. Il réagit contre la tendance de certains parents à choisir eux-mêmes la vocation de leurs enfants, plutôt qu'à retrouver la vocation de Dieu sur eux. Cela ne condamne pas l'intervention, mais exige que soient purifiées l'intention qui l'anime et les modalités qui l'affectent.

La question du sacerdoce ne doit pas être posée par les parents ou par les prêtres *a priori ;* elle doit être le fruit de la prière et le résultat de réflexions antérieures sur les aptitudes, les signes de l'intention du jeune homme. Elle ne doit ni apparaître ni être l'expression du désir des parents, mais la manifestation de leur souci que leur fils trouve la voie voulue par Dieu pour lui, la voie de son bonheur.

De même, il est normal qu'un prêtre aimant son sacerdoce, conscient de la paternité qu'il exerce par lui, éprouve intimement le désir de

voir un des jeunes gens qu'il éduque devenir prêtre. Là n'est pas le motif de son intervention : il ne peut, il ne doit s'agir que d'aider le jeune à découvrir l'appel du Seigneur, de le mettre en possession de tous les éléments lui permettant d'exercer le choix libre qu'il désire faire. Mais laisser dans l'ombre, par discrétion, une voie possible, est-ce vraiment en rendre l'accès plus libre ?

Ainsi replacée dans ce contexte de foi, d'attention à la vocation divine, de désintéressement personnel, la parole des parents ou du prêtre peut être l'un des éléments privilégiés de l'appel dans l'Eglise (7).

III. — ROLE DE L'EGLISE DANS LE DEVELOPPEMENT DE LA VOCATION

Ce qui nous incombe pour qu'un jeune homme puisse répondre à l'appel

Voici donc un jeune homme chez qui s'éveille la pensée du sacerdoce : à certains signes recueillis en lui et autour de lui, il a pris conscience que l'appel du Seigneur et de son Eglise doit s'adresser à lui. La question est posée ; il se trouve maintenant en face de la réponse à donner. Même si, dans la générosité de son âme, il accepte dès maintenant et spontanément la mission entrevue, sa réponse définitive sera longue à élaborer : elle s'exprimera finalement dans sa demande d'ordination ou plutôt dans le don et l'engagement de lui-même par lesquels il ouvrira son âme aux grâces de l'ordination. D'ici là, plusieurs démarches seront à accomplir :

Il lui faudra dissiper toute illusion sur l'appel : A-t-il bien ce qu'il faut pour être prêtre ? Ne s'est-il pas surestimé ou n'a-t-il pas sous-estimé le sacerdoce ?

Il devra ensuite assurer la solidité de son engagement en surmontant un certain nombre d'obtacles, en traversant crises et épreuves, en dissipant objections et doutes, qui gênent sa réponse.

Enfin, il aura à se préparer positivement et directement à l'exercice des fonctions sacerdotales et aux responsabilités de la mission d'Eglise qui lui sera confiée.

A. Le principe de l'intervention de l'Eglise : ni plein vent ni serre chaude

L'Eglise est évidemment intéressée au premier chef au résultat de ces démarches : la réalité des aptitudes, la solidité de l'engagement, la qualité de la préparation, rien de tout cela ne saurait lui être indifférent. Elle devra en juger avant de prononcer l'appel définitif et de confier par l'ordination des pouvoirs sur le corps eucharistique du Christ et la mission d'accroître et de sanctifier son corps mystique.

Mais sa tâche ne se réduit pas à ce contrôle des résultats acquis par l'effort du candidat au sacerdoce. Dès le premier instant, elle est associée à l'histoire de sa recherche et de son don. Elle avait sa part de responsabilité dans l'appel ; elle a encore sa part de responsabilité dans la réponse.

Une mise au point ici s'impose : certains parents estiment, lorsqu'un de leurs enfants exprime son désir d'entrer dans les ordres, devoir lui imposer un temps d'épreuve. Les uns agissent ainsi avec le secret, mais coupable espoir de faire dévier une vocation qu'ils n'approuvent pas ; beaucoup d'autres, en se méprenant sur la façon d'agir de Dieu : « Si Dieu l'appelle, disent-ils, il saura bien le retrouver et lui faire surmonter les difficultés. S'il triomphe, c'est vraiment qu'il avait la vocation. » D'accord. Mais s'il ne triomphe pas... ? On n'a pas le droit de tenter Dieu ainsi, car il n'y a pas là un critère raisonnable de vocation. C'est comme si pour s'assurer de la santé de ce garçon, vous le soumettiez, pendant quelques jours, à des conditions très dures de température, d'alimentation, de travail. S'il résiste, c'est qu'il est en bonne santé. Oui, mais s'il ne résiste pas, ce n'est pas qu'il était malade, mais tout simplement que vous l'avez rendu malade.

La vocation, dès qu'elle se déclare, doit pouvoir trouver dans l'Eglise un appui constant. Cela ne veut pas dire, à l'opposé, que l'Eglise doive mettre l' « élu » en serre chaude, le considérant dès ce point de départ comme définitivement voué au sacerdoce, et le gardant à l'abri de toute difficulté, de toute épreuve. Presque toujours il s'interroge sur sa voie. Il s'agit de respecter et d'éclairer sa recherche. Même si celle-ci s'avère définitivement positive, ce serait une nouvelle façon de tenter Dieu que de ne pas aguerrir le jeune aux difficultés qu'il rencontrera demain. Il ne s'agit pas de lui supprimer les obstacles, mais de lui apprendre à les vaincre, ni de lui épargner toutes crises, mais de l'aider à les traverser au plus grand profit de son équilibre et de sa fidélité.

En un mot, la responsabilité de l'Eglise est ici une responsabilité d'éducation. Prenant la vocation à sa naissance, elle doit, tout en respectant sa liberté, lui fournir assez de moyens efficaces pour assurer son épanouissement et sa montée progressive vers le sacerdoce.

B. Les instruments de la coopération de l'Eglise

Ces moyens sont, par degré croissant d'importance :

1° *Les communautés chrétiennes de base auxquelles le jeune homme appartient :*

Sa famille d'abord. Pour des parents chrétiens, c'est un devoir strict de ne pas s'opposer à la vocation naissante de leur fils. On a, hélas ! trop souvent à déplorer beaucoup d'incompréhension et de lâcheté même dans des familles chrétiennes.

Mais une coopération plus positive les appelle encore : ils doivent chercher à faciliter le développement de sa réponse. S'ils prient pour lui, et avec lui, s'ils s'efforcent de comprendre ses problèmes et ses hésitations, s'ils l'aident dans sa recherche de lumière et dans son effort de générosité, ils seront de puissants auxiliaires de sa marche progressive vers le sacerdoce.

La paroisse, de son côté, fournira l'appoint

(7) Cf. l'exhortation *Menti nostrae* de S. S. Pie XII. Cf. aussi, à l'usage des prêtres, le feuillet *Discernement et orientation des vocations tardives* qui peut éclairer ceux qui envisagent de poser la question à tel ou tel jeune homme (J. Delarue, séminaire Notre-Dame, Morsang).

'un milieu accueillant et compréhensif. On devra garder le souci d'épauler, par la prière et 'entraide effective, le jeune garçon appelé au acerdoce. Et si sa famille n'est pas chrétienne, 'il ne peut y trouver ni compréhension ni appui, es responsables de la communauté paroissiale uront à cœur de remédier par tous les moyens cette déficience.

L'action personnelle du prêtre.

En fait, c'est surtout auprès d'un prêtre, vicaire, rofesseur, aumônier, que le jeune trouvera l'appui ttendu. Et c'est normal. L'expérience du sacer-oce vécu dans l'attachement au Christ et le ser-ice des âmes, le sens de la paternité sacerdo-ale, mais aussi de la délicatesse de Dieu qui ne iolente pas le rythme de chaque âme, font du ninistre du Christ le guide à la fois sûr et dis-ret que requiert l'épanouissement d'une vocation. 'armi toutes les œuvres de grâce confiées à un rêtre, celle-ci est sans doute parmi les plus élicates. Elle demande patience et fermeté, nthousiasme et réalisme, confiance et exigence. Mais elle est sans doute aussi parmi les plus elles, et je suis assuré que tous les prêtres du iocèse s'efforcent de l'accomplir avec beaucoup e conscience, de foi et d'amour. Nos jeunes gens oivent le savoir.

Leur zèle affectueux ne peut cependant suffire conduire à son terme la réponse à l'appel divin. l y faut encore :

° *L'institution du séminaire.*

Elle est la pièce maîtresse de la coopération e l'Eglise à l'œuvre divino-humaine de la voca-ion. Grâce à elle, le jeune chrétien peut finale-nent s'avancer vers l'autel en toute confiance, t l'évêque peut l'appeler en toute prudence.

Un séminaire est, en effet, une communauté e prêtres mise, par l'évêque, au service d'une ommunauté de jeunes gens qui songent au acerdoce. Elle les aide à examiner leur vocation t, s'il y a lieu (8), à mûrir leur réponse et à pré-arer leur mission.

Cette définition s'applique à toutes les mai-ons : grand séminaire, petit séminaire, sémi-aire dit des vocations tardives. Ce qui les diffé-encie c'est le degré de proximité *de la prépara-ion* au sacerdoce.

Le grand séminaire assure la préparation mmédiate. Il s'adresse nécessairement à tous, uisqu'il fournit les bases indispensables, philo-ophiques, bibliques, théologiques, spirituelles, postoliques et pastorales.

Les jeunes gens qui ont accompli le cycle des tudes classiques y entrent directement : dans otre diocèse, à Issy ou au séminaire universitaire es Carmes.

---

(8) S'il y a lieu. Car cet examen pourra amener cer-ains d'entre eux à reconnaître que le sacerdoce n'est as leur voie. En s'orientant alors vers la vie laïque, s ne feront qu'obéir à la volonté de Dieu désormais nieux connue. On ne saurait leur faire grief d'un hangement qui ne constitue ni un échec ni une faute. i la communauté chrétienne sait le comprendre, et les ccueille sans arrière-pensée, leur passage au séminaire ourra se solder par une vie chrétienne plus profonde t plus rayonnante.

Ceux qui songent au sacerdoce alors qu'ils sont entrés au travail après apprentissage, ou après des études techniques ou professionnelles, doivent d'abord compléter la formation classique pour être capables de profiter des enseignements du grand séminaire : ils passent deux ou trois années au séminaire Notre-Dame, à Morsang-sur-Orge.

Pour les plus jeunes qui, engagés dans les études techniques, pensent vers 14 ou 15 ans à devenir prêtre, il est préférable en général de terminer le cycle et d'entrer à Morsang à 18 ans. Ils devront toutefois, dès la découverte de leur vocation, rester en relation étroite avec un prêtre et se mettre en rapport avec la communauté de Morsang, avec laquelle ils garderont des con-tacts épisodiques, en attendant qu'elle puisse les accueillir.

De même, les élèves des collèges ou des lycées, qui pensent au sacerdoce au cours de leurs études, surtout s'ils sont engagés dans quelque mouvement d'Action catholique, J. E. C., scoutisme, peuvent y terminer leurs études, pour entrer direc-tement au grand séminaire. Mais là encore, la direction suivie d'un prêtre est indispensable. Quelques contacts avec le grand séminaire sont très souhaitables et s'avèrent fructueux.

Quant aux tout jeunes garçons qui envisagent le sacerdoce dès l'entrée dans l'enseignement secondaire (les statistiques montrent qu'ils sont nombreux), on ne saurait donner une règle géné-rale. Il serait souvent opportun qu'ils s'orientent vers le petit séminaire ou la maîtrise Notre-Dame. On ne peut cependant faire abstraction, dans notre diocèse, d'une expérience de plus d'un demi-siècle attestant que de solides vocations s'épa-nouissent également dans les collèges ou les lycées d'Etat (9).

Il est cependant nécessaire :

— D'une part, que le choix des familles ne soit pas arbitraire, ni obscurément dicté par des préjugés qui manquent souvent d'objectivité et d'esprit chrétien. Il faut rechercher en toute loyauté ce qui sera le mieux pour l'enfant, compte tenu de son tempérament, du milieu familial, etc. Les parents pourront trouver pour ce choix un conseil autorisé auprès des prêtres qui les con-naissent et suivent leurs enfants. Ils consulteront aussi avec profit les prêtres auxquels est confiée, dans le diocèse, la responsabilité de l'Œuvre des Vocations (10).

— D'autre part, que les parents, s'ils ne choi-sissent pas pour leur fils le petit séminaire, veillent à lui assurer un appui sacerdotal effectif et une nourriture spirituelle convenable.

C. L'ÉLABORATION DE LA RÉPONSE

Famille, prêtre, séminaire, concourent donc à aider le jeune chrétien qui se pense appelé au sacerdoce, à poser les trois éléments de sa réponse, qu'il nous reste à analyser maintenant :

---

(9) Ceci est un fait spécial à notre diocèse. Alors que la proportion des grands séminaristes venus des petits séminaires, pour l'ensemble de la France, est de 73 à 75 %, pour Paris, elle est en moyenne de 16 à 18 %.

(10) Œuvre des vocations, 30, rue Barbet-de-Jouy, Paris-7ᵉ.

1° *L'examen des aptitudes et l'épreuve de l'intention.*

Aptitudes et intention droite sont le plus sûr critère d'une vocation authentique. Le prêtre qui suit la vocation d'un jeune homme, puis son directeur spirituel au séminaire, les examinent minutieusement avec lui. Les aptitudes physiques ne sont pas à négliger, bien entendu ; dans le domaine psychologique, la rectitude du jugement s'impose ; les aptitudes intellectuelles sont nécessaires aussi, mais il importe de ne pas décider uniquement en fonction de l'intelligence d'un sujet. La vie famililale, la vie de communauté du séminaire, les conversations et les réactions diverses permettent aussi d'examiner les qualités morales qui doivent être la raison majeure du jugement porté : qualités humaines de droiture et courage, vertus chrétiennes d'humilité et de charité. A la base de tout, l'énergie de la volonté, indispensable pour la persévérance d'aujourd'hui vers le sacerdoce et la fidélité de demain dans le sacerdoce.

L'une ou l'autre de ces vertus sera souvent insuffisante et à développer. Mais c'est le rôle de cette lente éducation. Je ne saurais trop faire remarquer aux parents l'importance capitale de leur action en ce domaine : la carence de l'éducation familiale peut ici difficilement être compensée.

De même l'intention qui oriente vers le sacerdoce n'a pas, le plus souvent, dès le point de départ, une droiture et une pureté parfaites. Souvent le jeune homme découvrira derrière les intentions formulées, qui sont louables et excellentes, des motivations moins pures : désir orgueilleux d'influence, fuite d'un engagement. Plus souvent encore il y aura lieu de compléter une intention bonne, mais trop restreinte : un certain nombre de jeunes (ouvriers ou non) veulent être prêtres pour le salut de la classe ouvrière : c'est très bon, mais il leur faudra élargir cette intention. On est prêtre pour le salut du monde et au service de l'Eglise qui choisit le point d'application du sacerdoce de chacun. Plus largement, la grande majorité des jeunes gens, aujourd'hui, veut être prêtre pour le salut des âmes. Elle n'exclut pas, bien sûr, la gloire de Dieu, mais elle ne l'intègre pas aisément dans sa perspective. Pour beaucoup, il reste à découvrir cette dimension verticale du sacerdoce : la destination divine de toute l'œuvre du Christ et de toute la mission du prêtre.

2° *La préparation de l'engagement.*

La solidité de l'engagement sera assurée par l'effort loyal et patient en face des crises et des doutes, qu'ils se présentent dans l'ordre de la foi, de la sensibilité ou de l'affectivité.

Il faut que le prêtre ait réussi à dominer les servitudes et les outrances de l'adolescence.

Il faut qu'il soit un homme, à la fois assez fort pour se passer, au besoin, de l'appui et de l'approbation des gens qui l'entourent, mais assez ouvert pour tenir compte de l'avis et du jugement des autres. Tous ses éducateurs familiaux et scolaires doivent le former à cette trempe et à cette souplesse.

Il faut qu'il soit tout à la fois l'homme de la *transcendance* et l'homme de *l'incarnation*, un séparé et un engagé. La rupture qu'impose le séminaire (11) peut être utilisée pour lui faire découvrir la dimension verticale de son sacerdoce, et approfondir le caractère surnaturel de l'action sacerdotale. Il peut y prendre conscience, dans la foi, que s'il doit rester demain aussi proche des siens qu'il l'était hier, il sera désormais, au milieu d'eux, quelqu'un d'autre. Ce qu'il leur apportera sera d'un autre ordre. Sa présence et son action parmi eux seront le signe et l'instrument d'une présence divine et d'une action surnaturelle.

Aussi proche des siens ! Ni son rôle sacerdotal ni son intimité personnelle avec le Seigneur ne doivent l'en éloigner. Ils l'en rapprocheraient plutôt. C'est pourquoi il faudra, tout au long de sa préparation, éviter au jeune homme ce qui pourrait favoriser une évasion de son milieu. On développera au contraire ce qui le maintiendra, malgré les séparations et les spécialisations nécessaires dans les dispositions d'attention, de proximité et de connaissance indispensables pour son apostolat et son action sacerdotale de demain : ni la famille ni la paroisse ne peuvent considérer leur rôle terminé, quand le jeune homme est entré au séminaire. Les contacts familiaux, la participation aux activités de la communauté paroissiale, l'accueil fraternel au presbytère, le partage de quelques responsabilités apostoliques, et, dans les premières années surtout, des contacts entre les parents et le prêtre qui suit la vocation du jeune garçon, ou l'équipe des professeurs du séminaire, tout cela doit aider le jeune homme qui se prépare à rester pleinement voué pour la gloire de Dieu, au salut effectif de ses frères.

3° *La préparation à la vie sacerdotale.*

Vient enfin la préparation directe à la vie du prêtre. Il est vrai que la rectification de l'intention ou la solution des crises sont déjà une préparation effective, en contribuant à établir une mentalité sacerdotale. C'est cependant occasionnel et sporadique. Le séminaire vise à une formation méthodique du prêtre. Les deux objectifs sont :

— Le développement d'une vie spirituelle authentiquement sacerdotale, c'est-à-dire centrée sur le Christ et sur la messe ;

— La préparation d'une vie apostolique et d'un ministère pastoral éclairés et efficaces.

A ce double but sont orientées toutes les activités du séminaire, y compris le travail intellectuel qui tient, nécessairement, une place importante.

Les études théologiques apportent l'aliment d'une vie spirituelle et communautaire qui se réalise dès le séminaire. Elles fournissent la base d'une prédication du message et d'une activité apostoliques que permettent déjà certains contacts et quelques

(11) Le jeune homme, durant son temps de séminaire, se sent souvent coupé de son milieu. Surtout s'il a eu une responsabilité de militant avant son entrée, il souffrira de cette coupure. Celle-ci sera en général plus grande et plus douloureuse encore s'il s'agit d'un jeune ouvrier qui a l'impression que la culture classique qu'il doit assimiler, l'introduit dans un monde étranger aux siens et crée entre lui et eux un fossé infranchissable.

Il peut y avoir là un grave écueil s'il prend tout simplement son parti de cette situation et s'il perd le souci du contact et de la présence ; ou bien encore, si ne pouvant supporter cette rupture, il abandonne la voie où il s'était engagé, qu'il en vient à considérer comme une désertion.

Mais cette crise a un sens providentiel et une valeur d'éducation.

initiations au ministère. Cette formation, il est vrai, garde dans l'ensemble un caractère théorique et une forme passive qui risquent de provoquer chez les jeunes prêtres abordant le ministère une certaine impression d'inadaptation. C'est pourquoi, à partir de l'année prochaine, une sixième année sera ajoutée, où les jeunes prêtres nouvellement ordonnés, tout en achevant sous un angle plus pastoral une synthèse personnelle des connaissances acquises, compléteront leur initiation par une expérience de vie apostolique, étudiée en commun et contrôlée.

J'ai surtout parlé, mes Frères, du sacerdoce. En tenant compte des distinctions nécessaires quant à la différence de fonction dans l'Eglise, ce que j'ai dit peut être appliqué aux vocations religieuses.

Comme pour le sacerdoce, l'appel est une faveur de Dieu, il faut la lui demander par une instante prière. La réponse suppose une aide de la grâce qui exige elle aussi, un recours au Seigneur.

Comme pour le sacerdoce, l'appel ne peut être perçu que dans une ambiance de foi et passe le plus souvent par l'exemple et le témoignage de vies religieuses authentiques.

Comme pour le sacerdoce, la réponse ne peut être donnée avec générosité et persévérance que moyennant la sympathie, la compréhension et l'appui positif, discret et surnaturel des parents, des prêtres, des communautés.

En cette année du cinquantenaire de mon ordination sacerdotale, plus que jamais j'ai conscience de ce que le sacerdoce est dans l'Eglise ; plus que jamais aussi je souffre d'être obligé de priver de prêtres tant d'âmes qui en auraient un immense besoin pour vivre de la vie divine ; plus que jamais je souffre de voir se fermer, dans notre diocèse, tant de maisons religieuses, foyers authentiques de rayonnement de la foi et de la charité chrétienne. Puissent beaucoup de jeunes entendre mes paroles comme un écho de l'appel du Seigneur !

En cette année du centenaire du Curé d'Ars, dont le plus grand éloge qu'on puisse faire est sans doute de dire qu'il fut intégralement prêtre, puissiez-vous tous, mes Frères, vous sentir appelés à prier pour les vocations, et vous savoir obligés de servir, pour votre part, à leur éveil et à leur épanouissement !

Alors nous pourrons espérer connaître bientôt le spectacle d'une Eglise vraiment vivante et féconde. En elle pourront naître et grandir des chrétiens conscients de leurs responsabilités apostoliques et missionnaires. En elle pourront trouver et suivre leur voie tous ceux que Dieu appelle à être les témoins de sa transcendance et de son amour, « les dispensateurs des mystères du Christ » et les « associés de son sacrifice rédempteur ».

Donné à Paris, le 17 janvier 1959, en la fête de saint Sulpice.

Maurice, card. FELTIN
archevêque de Paris.

Problèmes pastoraux posés par les nouvelles constructions

Conclusions de S. Em. le cardinal Feltin à la Journée sacerdotale du diocèse de Paris (25-2-1959) [1]

CHERS MESSIEURS,

Les nouvelles constructions nous posent trois problèmes :

Premier problème : celui des lieux de culte à construire : c'est la mission et l'Œuvre des chantiers que dirige Mgr Guilhem assisté de M. Bovar. Je vous demande à tous, Messieurs, d'apporter votre concours à cette œuvre capitale.

Second problème : celui des vocations. Je crois que cette année, en ce centenaire du Curé d'Ars, il y aura dans la France entière — à Paris en particulier — un élan en faveur des vocations. Il y a beaucoup à faire pour que nous ayons des prêtres en nombre suffisant, afin de satisfaire aux exigences de toute cette population.

Troisième problème, et c'est celui qui nous intéresse aujourd'hui : comment, dans les conditions présentes, évangéliser ces populations nouvelles ?

J'ai eu l'occasion de remercier ce matin les rapporteurs qui nous ont donné des témoignages éloquents... Combien j'ai plaisir à remercier maintenant les deux conférenciers que nous venons d'entendre et qui, chacun en leur domaine, se sont intéressés avec tant d'esprit d'initiative et de zèle à ces constructions nouvelles.

Merci à vous tous, chers Messieurs, qui avez saisi l'importance de ce problème... et qui êtes venus à cette journée, plus nombreux peut-être que les années précédentes aux journées analogues, merci surtout d'avoir mis en commun vos expériences dans les carrefours de tout à l'heure. Tout cela est excellent pour la vie générale du diocèse, pour chacune de nos vies sacerdotales et pour l'extension du règne de Dieu.

Quelles conclusions tirer de ce que nous avons entendu aujourd'hui ? Ce sont surtout des réflexions très simples que je voudrais vous soumettre ; elles sont de deux sortes, les unes relatives au laïcat, les autres relatives à nous, prêtres.

I. — APOSTOLAT DES LAICS.

Nécessité de l'Action catholique.

Vous avez pu comme moi, ce matin, admirer le zèle de certains laïcs qui, chargés de famille, ayant une profession absorbante,

(1) La *Semaine religieuse de Paris* du 14 mars 1959. Les sous-titres sont de notre rédaction.

savent encore prendre sur leurs loisirs pour se dévouer, faire des visites, organiser des réunions, pour s'employer de quelque manière à une œuvre apostolique. Il y a là je crois, chers Messieurs, un grand exemple, bien propre à stimuler notre activité sacerdotale.

Ces laïcs, du reste, ont un rôle important dans l'œuvre de l'évangélisation, mais il ne faut pas les laisser agir en francs-tireurs ou à leur guise ; il est important que le laïcat soit organisé, encadré, guidé, soutenu et nous avons dans l'Eglise précisément des mouvements d'Action catholique générale ou spécialisé qui ont reçu mandat pour cela. En conséquence, nous devons tout faire, à notre place sacerdotale, pour favoriser et développer nos mouvements d'A. C. G. ou d'A. C. S.

Nous pouvons parfois être tentés de nous dire : « A quoi bon des mouvements... Nos laïcs peuvent aussi bien travailler sans être figés dans l'une ou l'autre de ces organisations ! » — Erreur, Messieurs ! En raisonnant ainsi nous ferions œuvre personnelle, alors que notre mission est de participer à la construction du royaume, telle que l'Eglise la prévoit.

Peut-être aussi n'attachons-nous pas assez d'importance à ces mouvements d'Action catholique parce qu'il nous semble qu'ils n'obtiennent pas des résultats assez manifestes, assez importants. Erreur encore, Messieurs ! Ces mouvements font un travail en profondeur ; ils encadrent, ils soutiennent les militants... et ce serait paresse de notre part de ne pas les suivre de près, de ne pas favoriser de toutes manières leur développement.

Tenir compte des possibilités de chacun.

Autre remarque au sujet de ce laïcat. Vous avez pu le noter ce matin, ces laïcs qui travaillent à l'évangélisation avec nous sont dans des situations très variées, tant au point de vue familial, qu'au point de vue professionnel, social, financier. Nous devons connaître ces conditions de vie différentes et en tenir grand compte, il ne faut pas demander à l'un ou à l'autre ce qu'il ne peut pas fournir étant donné sa situation. Il y a là une adaptation nécessaire dans les exigences que nous pouvons présenter aux laïcs. Je ne dis pas qu'il faut faire du minimisme, mais il ne faut pas non plus exiger trop, au point de décourager certaines âmes, en leur confiant des tâches qu'elles ne peuvent pas assumer, étant donné leurs situations ou leur tempérament.

Les catéchistes.

Troisième remarque sur laquelle on insistait tout à l'heure à juste titre : dans cette participation du laïcat à l'évangélisation, le catéchisme joue un rôle important. Vous avez entendu combien, à Bondy par exemple, il y a de catéchistes, hommes et femmes, qui s'intéressent ainsi aux enfants. Oh ! il faut favoriser cette action du laïcat, elle a pour avantage de permettre à ces adultes d'approfondir la doctrine qu'ils doivent transmettre à ces enfants. Elle a l'avantage aussi de permettre un dévouement quelquefois pénible, mais très efficace. Cependant, si j'encourage fortement ces catéchistes volontaires, hommes ou femmes, je vous demande de bien veiller à deux choses, Messieurs.

Veillez à ce qui est enseigné aux enfants. J'ai vu, la semaine dernière, une dame qui enseigne le catéchisme depuis plusieurs années dans une paroisse de Paris, et qui se plaint qu'on ne sait pas faire le catéchisme. Elle a rédigé un catéchisme parfaitement adapté, pense-t-elle, aux enfants qu'elle connaît bien, et elle m'a envoyé ce catéchisme. Eh bien ! je vous avoue qu'il y a des choses intéressantes mais que ces pages fourmillent d'erreurs !... Veillez donc sur la formation de vos catéchistes !

Nous avons maintenant une école de catéchistes qui fonctionne très bien, rue de Varenne. Cela peut nous permettre de former non seulement des catéchistes bénévoles, mais même — j'ai déjà eu l'occasion de le dire — des catéchistes auxquelles nous assurerions une rétribution comme nous le faisons pour d'autres auxiliaires, afin qu'elles puissent se consacrer entièrement à cette tâche.

Mais, et c'est ma deuxième recommandation à ce sujet, ne croyez pas que ces laïcs peuvent vous décharger complètement de l'enseignement religieux. Les vicaires sont, je le sais bien, quand on pense à ces paroisses de 60 000 âmes dont on nous parlait tout à l'heure, surchargés par de multiples tâches. « Allez, enseignez » c'est la première mission que le Christ nous a donné... Nous sommes toujours tenus d'enseigner et par conséquent de mettre tout notre zèle à compléter, corriger, parfaire l'enseignement que les laïcs peuvent nous aider à donner.

Les associations qui se créent dans les H. L. M.

Dernière remarque au sujet du laïcat. On vous a parlé ce matin d'organisations diverses qui se créent dans ces H. L. M., dans ces blocs ; association familiale, association de copropriétaires, association de colocataires groupement de culture et de loisirs. Et la question se pose : faut-il encourager nos chrétiens à entrer dans ces associations ? Je n'hésite pas à dire : oui. Il faut les y encourager pour deux raisons : d'abord pour qu'ils y portent un témoignage chrétien, ensuite pour qu'ils manifestent tout l'intérêt qu'ils portent au bien commun de cette société dans laquelle ils vivent. Mais en même temps il faut que vous restiez en relations avec ces chrétiens, que vous vous teniez au courant de leur action afin de pouvoir les orienter, les guider, les corriger si besoin en est, et en tout cas les soutenir.

II. — L'apostolat du prêtre.

Problèmes pastoraux des nouvelles constructions.

Au sujet du sacerdoce, relativement à ces problèmes, quelques réflexions.

Evidemment, quand on voit ces grandes constructions qui surgissent, ces villes entières qui sortent de terre et quand on se

dit : voilà un curé qui va avoir des centaines et des milliers de paroissiens en plus, on peut être effrayé ! Messieurs, je crois qu'il faut regarder cela d'abord comme une grâce ; il faut en remercier le Seigneur parce que cette situation vous oblige à repenser votre apostolat et à vous dire : est-ce que je ne me suis pas laissé prendre par la routine ?... N'ai-je pas à revoir avec mes vicaires notre action apostolique ? N'y a-t-il pas dans mes habitudes certaines choses à supprimer, d'autres à instaurer pour répondre aux besoins de ces nouveaux venus ?

Mais cela ne veut pas dire qu'il faut détruire tout ce qui existe pour faire du nouveau — ce serait une grande erreur d'abandonner tous les vieux paroissiens, fidèles à de vieilles traditions, pour ne plus s'occuper que des nouveaux venus ; il s'agit au contraire d'établir l'union entre tous.

Collaboration avec les religieuses et les laïcs.

Seconde remarque : cette évangélisation, chers Messieurs, ne se fera que par une collaboration entre tous les prêtres de la paroisse, avec les religieuses qui peuvent être sur la paroisse ou dans le secteur, et avec les laïcs militants. Il faut qu'agissent ces trois forces. L'union visible entre elles portera déjà un témoignage efficace. De plus en plus nos religieuses participent à l'œuvre d'évangélisation qui est la nôtre, elles demandent à y participer. La Petite Sœur de l'Assomption nous le redisait ce matin, elles souhaitent que le clergé fasse de plus en plus appel à elles qui ne désirent que travailler avec vous ; il ne faut donc pas les négliger dans les initiatives apostoliques que vous pouvez prendre très justement.

Cette collaboration entre tous est source d'efficacité d'abord par la communauté qui s'établit, qui s'affermit : « Quand vous êtes réunis deux ou trois en mon nom, je suis au milieu de vous », disait Notre-Seigneur. C'est une source d'efficacité aussi, parce que cette collaboration suppose de la part des uns et des autres beaucoup d'ascèse à certaines heures, beaucoup d'oubli de soi, beaucoup d'acceptation des vues du voisin, beaucoup d'abnégation, beaucoup d'humilité et ceci est source de mérite, par là même, source d'efficacité.

Les conflits de juridiction.

Troisième remarque. Quand on regarde la carte de ces nouvelles constructions qui se sont faites à Paris et aux environs, on constate qu'elles sont souvent aux limites mêmes d'un territoire paroissial. Par conséquent, ces constructions nouvelles peuvent parfois se trouver plus proches de l'église voisine que de l'église paroissiale proprement dite. Il arrive même qu'il y ait des constructions à cheval sur deux paroisses ; il y en a à cheval sur le diocèse de Versailles et sur le diocèse de Paris. Alors, devant cette situation, il ne s'agit pas surtout de faire « valoir nos droits », mais de manifester une collaboration fraternelle et de chercher le plus grand bien des âmes. Pour nous, il nous faudra un jour revoir un peu ces cartes paroissiales, c'est un très gros travail, mais qui se fera par la nécessité même dans laquelle nous nous trouvons de créer de nouvelles paroisses car vous vous rendez bien compte que ces grosses paroisses de 50 000, 70 000 âmes ne sont pas viables. Alors, je vous demande, à vous, curés de ces grosses paroisses, de ne pas céder à une tendance un peu « capitaliste », mais d'être prêts à sacrifier une partie des fidèles auxquels vous vous étiez intéressés jusqu'alors pour les confier complètement à d'autres.

Le manque de vicaires.

Avant même cette nouvelle répartition de curés, je vous demande aussi, Messieurs, de comprendre que nous devons dans l'immédiat prévoir une nouvelle répartition des vicaires.

On a quelque peu l'habitude, suivant ce qui était établi sur l'Ordo depuis des années, de croire qu'il y a des droits acquis et on entend des curés qui viennent dire : « Il me manque un vicaire, j'ai droit à quatre vicaires et je et je n'en ai que trois. » « J'ai droit à cinq vicaires et je n'en ai que quatre. » Où est ce droit ? Dans les Ordos précédents peut-être y avait-il quatre, cinq vicaires, mais aujourd'hui on ne peut plus vous les donner, d'abord parce que l'on manque de prêtres et parce qu'il y a des paroisses qui se sont développées démesurément depuis quelques années ; on ne peut pas les laisser avec deux prêtres comme elles étaient autrefois. Comme nous ne sommes pas riches, nous sommes bien obligés de prendre sur Paul pour servir Jacques, Alors dites-vous bien que si l'on vous supprime un vicaire, ce n'est pas de gaieté de cœur : nous ne demanderions pas mieux que de vous en donner encore davantage si nous en avions, mais nous n'en aurons que dans la mesure où vous aurez vous-mêmes la préoccupation constante de travailler en faveur des vocations.

Signaler le changement de domicile des militants

Enfin, dernière remarque, Messieurs, que je crois très importante. Chaque fois que vous pouvez le faire, signalez à son nouveau curé un militant qui quitte votre paroisse. Si un curé est informé que dans telle construction est arrivé un militant d'A. C. I., d'A. C. O., ou d'un autre mouvement, c'est une entrée toute trouvée ; il pourra aussitôt prendre contact avec lui et le travail apostolique sera facilité. Ce n'est pas difficile d'écrire sur une simple carte de visite : « Cher confrère, M. X... est arrivé chez vous, c'est un bon militant d'A. C. » Rien que cela suffit ; il faut avoir la volonté d'y penser.

Chers Messieurs, ce sont là quelques remarques que je vous laisse en conclusion de cette journée, qui, je crois, aura été fructueuse. Je remercie ces messieurs de la Direction des œuvres qui l'ont préparée autour de M. le chanoine de Provenchères, je vous remercie de l'intérêt que vous y avez porté.

Je vous demande de continuer dans cet

esprit fraternel à travailler pour étendre le règne de Notre-Seigneur. Nous ne voyons pas toujours le résultat de nos efforts, nous semons, c'est là notre mission, d'autres récolteront, mais ne nous arrêtons pas de semer avec toute la générosité, tout le cœur dont nous sommes capables et tout l'esprit surnaturel de foi et d'amour qui doit toujours caractériser nos âmes sacerdotales. Merci, chers Messieurs.

Prière d'un laïc pour les prêtres

La Settimana del Clero, *du 8 mars 1959, qui la publie, présente ainsi cette prière :*

« Cette prière ne semble pas hors de propos.

Elle est l'expression de grands désirs de perfection et de supériorité spirituelle qui animent un laïc à l'égard de son curé, sans oublier qu'il est un homme, qu'il a des défauts, qu'il perd patience et se décourage.

De ce fond d'humain et de terrestre se dégage dans cette prière une lumière de beauté surnaturelle et de pureté d'intention qui lui donne un cachet de sincérité en même temps qu'elle en fait un sujet utile de profonde méditation. »

Elle nous semble venir à propos après les belles conférences du R. P. Carré à Notre-Dame de Paris sur le Vrai visage du prêtre *et le discours qu'on a lu plus haut de Jean XXIII. En voici la traduction* (1) :

Avant tout, ô Seigneur, je vous remercie de ce que ces hommes ont accepté de devenir nos curés et nos missionnaires. Si, par hasard, ils avaient préféré comme nous les pantoufles, une compagne, un foyer, qu'adviendrait-il de nous ? Et s'il en était ainsi partout ? Je vous remercie donc, mon Dieu, de leur avoir donné le courage du sacrifice. Grâce à eux, nous pouvons nous nourrir du pain de vie, créer des foyers solides, purifier notre âme et mourir en paix.

Merci, ô Seigneur, pour les défauts de nos prêtres.. Les hommes parfaits supportent mal la faiblesse d'autrui ; les hommes toujours en bonne santé méprisent les natures faibles. Vous, ô Seigneur, vous avez vu plus clairement que nous.

Et maintenant, ô Seigneur, je vous prie pour le ministère de nos prêtres. Faites qu'ils aient des succès, mais non des triomphes ; et s'ils subissent des échecs, faites qu'ils ne se découragent pas. Votre signe distinctif n'est pas le succès ni l'insuccès, mais l'amour.. Conservez donc nos prêtres dans votre amour.

Nos prêtres sont des phénomènes. En effet, ils doivent être des maîtres pour les enfants, des spécialistes des questions familiales, des psychologues consommés pour la jeunesse, d'éminents hommes de science et d'expérience au confessionnal. Dans leurs visites aux familles cultivées, ils doivent connaître le dernier roman à la mode ; ils doivent aussi discuter avec les communistes sympathiques sur le conflit entre le capital et le travail, jusque dans les moindres détails.

J'oubliais qu'ils doivent répondre dans les rues à tous les saluts, sans faire aucune distinction ; qu'ils doivent répondre à toutes les personnes en souriant, même lorsque leur cœur est secoué par la tempête et leur corps brisé de fatigue.

J'oubliais aussi qu'ils doivent être — chaque dimanche et chaque jour de fête — orateurs, chantres, instructeurs, parfois même organistes et, durant la semaine, être souvent électriciens, menuisiers, peintres, serruriers, répétiteurs, musiciens, artistes dramatiques, journalistes et tant d'autres choses encore.

Faites, Seigneur, que nous jugions ces « spécialistes universels » avec l'indulgence requise par leur programme incohérent et inhumain.

Seigneur, je veux aussi vous demander la charité à l'égard de nos prêtres : en pensées et surtout en paroles.

Si mon curé s'occupe de l'Action catholique féminine, faites qu'on ne dise pas que la paroisse est gouvernée par les « petites bonnes femmes ». S'il est tout heureux d'être avec les enfants, faites qu'on n'en conclue pas qu'il a une religion enfantine. S'il a belle apparence, faites, ô Seigneur, qu'on ne pense pas qu'il ne se prive de rien ; et si, au contraire, il est maigre et pâle, faites qu'on ne dise pas qu'il est rongé par les remords ou qu'il n'est pas d'accord avec ses vicaires.

Accordez-moi la grâce, ô Seigneur, de lui pardonner ses erreurs et ses actes d'impatience. Que je comprenne enfin que je n'ai qu'un curé à supporter, tandis que lui a tous les paroissiens sur le dos.

Faites aussi, ô Seigneur, qu'il ait toujours la consolation de sentir qu'il n'est pas seulement entouré d'indifférence ou d'hostilité.

Donnez-moi, enfin, ô Seigneur, la persévérance dans la prière pour les prêtres. Ce sera là sans doute la meilleure grâce pour moi et la chose la plus utile à tous les prêtres.

L'attitude religieuse de la « nouvelle vague »

En 1957, l'hebdomadaire l'Express *avait demandé à l'Institut français d'opinion publique de procéder à un sondage sur le comportement, en face des grands problèmes de la vie, de ces 8 millions de Français de 18 à 30 ans qui constituent ce que l'on a appelé la « nouvelle vague ». Cette enquête, cependant, ne s'était pas préoccupée de la question religieuse et c'est pourquoi* La Vie catholique illustrée *a voulu la compléter en chargeant à son tour l'Institut français d'opinion publique de procéder à un nouveau sondage destiné à faire la lumière sur la pensée et le comportement religieux de la nouvelle vague. 1 524 jeunes de 18 à 30 ans, constituant un échantillonnage représentatif de la jeunesse française, ont été interrogés dans le cours de l'été 1958. Voici l'essentiel de leurs réponses,*

(1) D'après le texte italien de la *Settimana del Clero.*

qui donnent des indications extrêmement intéressantes sur le plan pastoral (1) :

Q. Actuellement, quelle est votre religion ? — R. Catholique : 76 (2) ; autre religion : 6 ; aucune : 18.

Q. Le Christ est-il Fils de Dieu ? — R. oui : 62 ; non : 17 ; ne savent pas : 21.

Q. Croyez-vous en la Trinité ? — R. Oui : 51 ; non : 22 ; ne savent pas : 27.

Q. Croyez-vous qu'après la mort 1° quelque chose survit : 55 ; 2° tout est fini : 22 ; ne savent pas : 23.

Q. Fréquentez-vous régulièrement un lieu de culte ? — R. Oui : 35 ; non : 65.

Q. Priez-vous ? — R. Souvent : 29 ; de temps en temps : 24 ; rarement : 11 ; jamais : 36.

Q. Discutez-vous des questions religieuses ? — R. Souvent : 27 ; rarement : 40 ; jamais : 33.

Q. Donnez-vous ou donnerez-vous à vos enfants une éducation religieuse ? — R. Oui : 76 ; non : 11 ; ne savent pas : 13.

Q. Les religions disparaîtront-elles ? — R. Oui : 12 ; non : 68 ; ne savent pas : 20.

Q. Les prêtres sont-ils utiles ? — R. Oui : 75 ; non : 21.

Q. La religion est-elle en accord avec la science ? — R. Oui : 23 ; non : 14 ; sur un autre plan : 25 ; ne savent pas : 38.

Q. La religion est-elle pour le bonheur ? — R. Oui : 53 ; non : 7 ; ni l'un ni l'autre : 28 ; ne savent pas : 12.

Q. La religion est-elle opposée au progrès social ? — R. Oui : 14 ; non : 62 ; ne savent pas : 24.

(1) Nous extrayons ces chiffres du dossier publié sur cette question dans les *Informations catholiques internationales* du 15. 12. 1958.

(2) Tous les chiffres donnés sont des pourcentages. Dans toutes les réponses, les femmes témoignent de plus de sens religieux que les hommes. C'est ainsi que 41 % des femmes et 25 % des hommes sont catholiques pratiquants ; 74 % des femmes et 53 % des hommes croient que le Christ est Fils de Dieu, etc.

	LE CONDITIONNEMENT FAMILIAL								
	LES PARENTS ETAIENT-ILS CROYANTS ?			ETAIENT-ILS DE MEME RELIGION ?		ETAIENT-ILS PRATIQUANTS ?			
	LES DEUX	UN SEUL	AUCUN	OUI	NON	LES DEUX	LE PÈRE	LA MÈRE	AUCUN
Cath. pratiquants	88	10	2	94	1	64	2	27	7
Cath. non pratiq.	68	22	10	87	2	20	2	40	36
Autres religions	75	20	5	79	2	47	5	31	15
Déistes	64	31	5	78	5	22	4	31	39
Athées pas sûrs	19	49	32	48	16	4	3	31	57
Athées sûrs	18	33	49	42	31	8	—	15	67

Les commissions épiscopales espagnoles (1)

A la suite de la dernière réunion de la Conférence des métropolitains espagnols, qui s'est tenue au début de janvier de cette année, le travail collectif de l'épiscopat se trouve réparti comme suit :

Commission permanente de la Conférence des métropolitains. — Président : S. Em. le cardinal E. PLA Y DENIEL, primat d'Espagne. Membres : LL. EExc. NN. SS. *J. Garcia Goldaraz*, archevêque de Valladolid ; C. Morcillo Gonzalez, archevêque de Saragosse.

Commission épiscopale des questions juridiques et économiques. — Président : S. Exc. Mgr L. PEREZ PLATERO, archevêque de Burgos. Membres : LL. EExc. NN. SS. *J. Font Andreu*, évêque de Saint-Sébastien ; *A. del Pino Gomez*, évêque de Lerida ; *A. Temino Saiz*, évêque d'Orense.

C. E. des Séminaires. — Président : S. Exc. Mgr OLAECHEA LOIZAGA, archevêque de Valence. Membres : LL. EExc. NN. SS. *J.-P. Zarranz Pueyo*, évêque de Plasencia ; *P. Gurpide y Beope*, évêque de Bilbao ; *J. Argaya Goicoechea*, évêque de Mondonedo.

C. E. de la coopération sacerdotale hispano-américaine. — Président : S. Exc. Mgr C. MORCILLO GONZALEZ, archevêque de Saragosse. Membres : LL. EExc. NN. SS. *R. Alvarez Lara*, évêque de Guadix ; *R. Sanahuja Marce*, évêque de Carthagène ; *J. Ricote Alonso*, évêque auxiliaire de Madrid-Alcala.

C. E. de l'enseignement. — Président : S. Em. le cardinal J.-M. BUENO MONREAL, archevêque de Séville. Membres : LL. EExc. NN. SS. *F. Barbado y Viejo*, O. P., évêque de Salamanque ; *P. Cantero Cuadrado*, évêque de Huelva ; *J. Bascunana Lopez*, évêque de Ciudad-Rodrigo.

C. E. de la doctrine et de l'orientation sociale. — Président : S. Exc. Mgr R. GARCIA Y GARCIA DE CASTRO, archevêque de Grenade. Membres : LL. EExc. NN. SS. *L. Almarcha Hernandez*, évêque de Léon ; *V. Enrique Tarancon*, évêque de Solsona ; *A. Herrera Oria*, évêque de Malaga ; *F. Romero Menjibar*, évêque de Jaen ; *R. Gonzalez Moralejo*, évêque auxiliaire de Valence.

C. E. de la charité et de l'assistance sociale. — Président : S. Em. le cardinal F. QUIROGA PALACIOS, archevêque de Saint-Jacques-de-Compostelle. Membres : LL. EExc. NN. SS. *L. Almarcha Hernandez*, évêque de Léon ; *A. Tabera Araoz*, C. M. F., évêque d'Albacete ; *J. Pont Gol*, évêque de Segorbe.

C. E. de l'orthodoxie et de la moralité. — Président : S. Exc. Mgr L. ALONSO MUNOYERRO, archevêque titulaire de Sion. Membres : LL. EExc. NN. SS. *I. Rodriguez Diez*, évêque de Cuenca ; *J. Hervas Benet*, prélat de Ciudad Real ; *Z. de*

(1) Traduction de la *D. C.* d'après *Ecclesia* du 7 mars 1959.

Vizcarra y Arana, évêque titulaire d'Eresso ; *J.-M. Garcia Lahiguera*, évêque auxiliaire de Madrid-Alcala.

C. E. des migrations. — Président : S. Exc. Mgr B. ARRIBA Y CASTRO, archevêque de Tarragone. Membres : LL. EExc. NN. SS. *J. Lopez Ortiz*, O. S. A., évêque de Tuy ; *J. Souto Vizoso*, évêque de Palencia ; *A. del Campo Barcena*, évêque de Calahorra.

C. E. du cinéma, de la radio et de la télévision. — Président : S. Exc. Mgr E. DELGADO GOMEZ, archevêque de Pampelune. Membres : LL. EExc. NN. SS. *A. del Campo Barcena*, évêque de Calahorra ; *A. Ona de Echave*, évêque auxiliaire de Lugo.

C. E. de la presse et de l'information (2). — Président : S. Exc. Mgr J. GARCIA GOLDARAZ, archevêque de Valladolid. Membres : LL. EExc. NN. SS. *Z. de Vizcarra y Arana*, évêque titulaire d'Eresso ; *A. Herrera Oria*, évêque de Malaga ; *P. Cantero Cuadrado*, évêque de Huelva ; *E. Beitia y Aldazabal*, évêque coadjuteur de Badajoz.

C. E. de l'Université pontificale de Salamanque. — Président : S. Em. le cardinal PLA Y DENIEL, archevêque de Tolède. Membres : S. Em. le cardinal *J.-M. Bueno Monreal*, archevêque de Séville ; LL. EExc. NN. SS. *J. Garcia Goldaraz*, archevêque de Valladolid ; *J. Lopez Ortiz*, O. S. A., évêque de Tuy ; *F. Barbado Viejo*, O. P., évêque de Salamanque.

Comité national des semaines sociales d'Espagne. — Président : S. Exc. Mgr R. GONZALEZ MORALEJO, évêque auxiliaire de Valence.

Comité national de la presse catholique. — Président : S. Exc. Mgr P. CANTERO CUADRADO, évêque de Huelva. Vice-président : *A. Gonzalez y Martinez Olaguibel*, directeur de *La Gaceta del Norte*. Trésorier : *M. Rioja y Fernandez de Mesa*, conseiller-délégué de *La Editorial catolica*. Membres : *J. Iribarren Rodriguez*, directeur du service d'information et de statistiques de l'Eglise ; *A. Montero Moreno*, directeur d'*Ecclesia*, et *J. Pintado Robles*, vice-secrétaire du Comité national de l'Action catholique espagnole.

(2) Cette commission vient d'être créée. (*N. D. L. R.*)

Les débuts de la Ve République

Le général de Gaulle, président de la République et de la Communauté

Le 8 janvier 1959, à midi, dans le grand salon de l'Elysée, en présence des plus hautes personnalités de l'Etat, des 12 chefs de gouvernement d'Afrique noire et de Madagascar, des représentants du Togo et du Cameroun, et de Mgr Marella, nonce apostolique, doyen du corps diplomatique, M. René Cassin, vice-président du Conseil d'Etat et président de la Commission constitutionnelle provisoire, a proclamé les résultats de l'élection du 21 décembre 1958 (1), qui a porté le général de Gaulle à la présidence de la République.

Tandis que retentissaient les 21 coups de canon qui saluaient l'événement, le mandat présidentiel de M. René Coty prenait fin et le septennat du président Charles de Gaulle commençait.

Voici le texte de l'allocution prononcée par le président Coty lors de la passation des pouvoirs.

Allocution de M. René Coty

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

Le Premier des Français est désormais le Premier en France. En lui remettant la charge de cette maison capitale, je suis fier de lui renouveler l'hommage qu'en y entrant j'avais tenu à lui rendre au nom de la patrie, à jamais reconnaissante.

La patrie, c'est quand elle était au plus profond de l'abîme que le général de Gaulle s'est acquis devant l'histoire la gloire impérissable de l'appeler au combat pour l'honneur et la liberté.

La patrie, c'est quand elle était au bord de l'abîme qu'à son tour elle a fait appel au général de Gaulle.

Le péril mortel que j'avais en vain dénoncé dès longtemps, vous l'avez aussitôt conjuré. Le peuple de France, si divisé en surface, a retrouvé autour de vous son unité profonde.

Pour la première fois dans notre pays, une révolution — révolution nécessaire, révolution constructive — a pu s'accomplir dans le calme des esprits et dans le respect des lois mêmes qu'il s'agissait de réformer.

C'est le Parlement de la IVe République qui, régulièrement, a confié au gouvernement le mandat de proposer une Constitution nouvelle au peuple souverain qui, à une majorité massive, en a fait la Constitution de la France.

Ce large rassemblement des citoyens de la vieille France et de la Communauté, qu'elle qu'ait été et quelle que soit encore la diversité de leurs tendances, il trouve sa conclusion dans cette élection présidentielle où les électeurs étaient pour la majeure partie les élus communaux et départementaux de la IVe République.

Ainsi la liberté a su se sommer de l'autorité qui, seule, peut efficacement la défendre et la garantir.

Ainsi, comme je vous le disais en vous accueillant pour la première fois dans ce palais, ainsi s'est dûment opérée la conjonction de ce que Pascal appelait « la grandeur d'établissement » avec ce que, comme lui, nous appelons « la grandeur personnelle ».

Il me reste le privilège, Monsieur le président de la République, de vous remercier encore au nom de la République d'avoir assumé, jusque dans ses tâches les plus ingrates, la lourde et grande mission du redressement de l'Etat.

J'ai la conviction que cette fois, derrière vous, Monsieur le président de la République, la France remportera sur elle-même cette suprême victoire dont je parlais naguère au carrefour de Rethondes.

Sous votre haute impulsion, la République rénovée, désormais à l'unisson avec une nation en plein rajeunissement ainsi qu'avec les peuples libres de la jeune Communauté, saura poursuivre avec énergie et avec ténacité sa marche en avant

(1) Voir notre numéro n° 1295 du 18 janvier 1959, col. 113.

vers le grand destin que notre France a tant mérité.

Vive la France !
Vive la République !
Vive la Communauté !

Le général de Gaulle, après avoir reçu du général Catroux, grand chancelier de la Légion d'honneur, le collier de l'Ordre, prononça le discours suivant :

Discours du général Charles de Gaulle

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

A tout ce que cette cérémonie comporte d'imposant et d'émouvant, je suis profondément sensible. Vos paroles, Monsieur le président, d'une sagesse d'autant plus frappante qu'elles ont été prononcées par un grand citoyen quittant aujourd'hui avec une dignité parfaite le mandat qu'il a exercé d'une manière vraiment exemplaire ; la proclamation solennelle de l'élection du 21 décembre ; la noble adresse du président de la Commission constitutionnelle ; la présence du gouvernement, du doyen et de l'un des membres du corps diplomatique, des présidents et des membres des bureaux de l'Assemblée nationale, du Sénat, du Conseil économique, des premiers ministres des Etats de la Communauté, d'un maréchal de France, du grand chancelier de la Légion d'honneur et du chancelier de l'Ordre de la Libération, des représentants de tous les corps et services de l'Etat et du commandement des armées, de la délégation de l'Académie française et de l'Institut de France, confère à notre réunion le caractère de majesté qui répond à son objet. Ainsi, entrent en vigueur les institutions renouvelées de la République française et celles, nouvelles, de la Communauté. Ainsi, prend ses fonctions celui à qui l'une et l'autre ont, une fois de plus, attribué la charge de les conduire vers leur destin.

Destin de la France ! Ces mots évoquent l'héritage du passé, les obligations du présent et l'espoir de l'avenir. Depuis qu'à Paris, voici bientôt mille ans, la France prit son nom et l'Etat sa fonction, notre pays a beaucoup vécu. Tantôt dans la douleur et tantôt dans la gloire, il a durement surmonté les innombrables vicissitudes du dedans et du dehors. Au cours du dernier demi-siècle, il a subi les blessures et les déchirements les plus graves de son histoire. Mais voici qu'une occasion soudaine s'est offerte à lui de sortir du doute, des divisions, des humiliations. Voici qu'il veut la saisir en faisant passer l'intérêt général au-dessus de tous les intérêts et préjugés particuliers. Voici que le meilleur est, grâce à Dieu ! à portée des Français, pourvu qu'ils restent fidèles à l'effort et à l'unité !

Destin de la Communauté ! Il s'agit de faire vivre cette institution magnifique qui unit, en vertu d'un contrat passé en toute indépendance, d'une part la métropole française ainsi que les départements et les territoires d'outre-mer, d'autre part, les Républiques nées dans les contrées d'Afrique où, sous les plis du drapeau tricolore, ont fleuri la liberté, l'égalité et la fraternité. Dans l'ensemble ainsi formé, une place de choix est destinée à l'Algérie de demain, pacifiée et transformée, développant elle-même sa personnalité et étroitement associée à la France. Au milieu d'un monde dangereux, quel atout pour la paix des hommes, quelle carrière ouverte au progrès, quel honneur pour les Français et pour leurs frères africains !

L'intérêt national dans la nation, l'intérêt commun dans la Communauté, voilà donc ce que, maintenant comme hier, j'ai le devoir de représenter et de faire valoir en tout cas, même d'imposer s'il arrivait que le salut public l'exigeât. Pour le faire, il me faut le concours de ceux qui servent la République, l'appui des hommes qui sont désormais responsables en Afrique, par-dessus tout, le soutien du peuple français et des peuples d'outre-mer. Ce concours, cet appui, ce soutien qui me furent naguère assurés dans les angoisses du péril national, je les demande encore une fois, tandis qu'à l'horizon paraît la lumière de nos grandes espérances.

Vive la Communauté !
Vive la République !
Vive la France !

Le premier ministère de la Ve République

Quelques heures après la cérémonie de l'installation du nouveau chef de l'Etat, le communiqué suivant était diffusé par la présidence de la République :

Le général de Gaulle, président de la République, a convoqué, à 16 heures, M. Michel Debré, garde des Sceaux, ministre de la Justice, et s'est entretenu avec lui de l'ensemble des affaires du pays.

Au terme de l'entretien, le général de Gaulle a chargé M. Michel Debré de lui faire des propositions au sujet de la composition éventuelle du gouvernement.

A 19 h. 30, M. Michel Debré a été de nouveau reçu à l'Elysée.

Il a soumis à l'approbation du général de Gaulle ses conceptions en ce qui concerne la politique générale et les noms des personnes qui deviendraient, le cas échéant, ses collaborateurs au gouvernement.

Le président de la République a nommé premier ministre M. Michel Debré.

Sur la proposition du premier ministre, il a nommé les membres du gouvernement.

Le même communiqué faisait connaître la composition du ministère, que voici :

Premier ministre	**M. Michel Debré, U. N. R., sénateur.**
Ministre délégué auprès du premier ministre	**M. Jacques Soustelle, U. N. R., député (départ. d'outre-mer, Aff. sahar., T. O. M., Energ. atom.).**
Ministres d'Etat	**MM. F. Houphouët-Boigny, R. D. A., député ; Louis Jacquinot, ind., député (Recherche scientifique) ; Robert Lecourt, M. R. P., député (Coordination avec les Etats de la Communauté) ; André Malraux (Arts, Lettres, Cinéma, Architecture, Domaine cult.).**
Garde des Sceaux	**M. Edmond Michelet, U. N. R., sénateur.**
Affaires étrangères	**M. Maurice Couve de Murville.**
Intérieur	**M. Jean Berthoin, rad. soc., sénateur.**
Armées	**M. Pierre Guillaumat.**
Finances et Aff. écon.	**M. Antoine Pinay, ind., député.**

Education nationale....	M. André Boulloche, S. F. I. O.
Travaux publics et transports	M. Robert Buron, M. R. P., député.
Industrie et Commerce..	M. Jean-Marcel Jeanneney.
Agriculture	M. Roger Houdet, ind., sénateur.
Travail	M. Paul Bacon, M. R. P.
Santé publique.........	M. Bernard Chenot.
Construction	M. Pierre Sudreau.
Anciens combattants...	M. Raymond Triboulet, U. N. R., député.
P. T. T................	M. Bernard Cornut-Gentille, U. N. R., député.
Information	M. Roger Frey, U. N. R.

Secrétaires d'Etat

Mlle Nafissa Sid Cara, député, auprès du premier ministre ;
MM. Pierre Chatenet, auprès du premier ministre ;
Max Fléchet, ind., sénateur, Affaires économiques ;
Valery Giscard d'Estaing, ind., député, Finances ;
Michel Maurice-Bokanowsky, U. N. R., député, Intérieur ;
Joseph Fontanet, M. R. P., député, Industrie et Commerce.

Le Premier et les nouveaux.

M. Michel Debré, premier ministre.

Le premier « premier ministre » de la Vᵉ République aura 47 ans le jour où il se présentera devant l'Assemblée, le 15 janvier. Il est d'origine parisienne. Comme beaucoup d'hommes politiques, il a commencé sa carrière dans l'administration, et c'est la Résistance qui l'orienta vers la vie publique.

Licencié en droit et diplômé des Sciences politiques, reçu premier, en 1934, au concours d'auditeur au Conseil d'Etat, en 1938 il entre au Cabinet de M. Paul Reynaud, alors ministre des Finances, puis passe à celui de M. Monick, secrétaire général de la Résidence au Maroc.

Durant la Résistance, membre du Comité directeur de « Ceux de la Résistance », nommé adjoint au délégué du gouvernement d'Alger en France, il est chargé à ce titre de la mise en place des préfets à la Libération.

Quand est établie la structure provisoire des commissaires de la République, il devient lui-même commissaire de la République de la région d'Angers en août 1944. En août 1945, il entre au Cabinet du général de Gaulle et, chargé de la réforme de la fonction publique, il crée l'Ecole nationale d'administration.

Aux élections de 1946, il décide de se présenter dans l'Indre-et-Loire où ses parents ont une propriété. L'investiture du M. R. P. lui est refusée. Il veut alors entrer à la S. F. I. O. : à une voix de majorité, la Fédération socialiste de l'endroit le récuse. C'est comme candidat radical qu'il est battu. En 1947, il adhère au R. P. F. que vient de fonder le général de Gaulle et, en 1948, élu sénateur de l'Indre-et-Loire, il se fera remarquer au Palais du Luxembourg par la vivacité de ses attaques contre l'Europe, le « système » et les « princes qui nous gouvernent ». D'une fidélité pointilleuse à l'égard du général de Gaulle, il fonde au début de 1958 un hebdomadaire, *Le Courrier de la colère*, qui devient après le 1ᵉʳ juin, *Le Courrier de la nation*, puis disparaît.

M. Debré est l'auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels *Refaire la France*, *La mort de l'Etat républicain*, *La République et ses problèmes*, et *Ces princes qui nous gouvernent.*

M. Jean-Marcel Jeanneney,
ministre de l'Industrie et du Commerce.

M. Jean-Marcel Jeanneney est né à Paris le 13 novembre 1910. Il est le fils de M. Jules Jeanneney qui, au cours d'une grande carrière politique, fut président du Sénat, puis ministre d'Etat du gouvernement provisoire présidé en 1944-1945 par le général de Gaulle.

Agrégé de droit, licencié ès lettres et diplômé de l'Ecole des sciences politiques, ancien doyen de la Faculté de droit de Grenoble, M. Jeanneney est professeur d'économie politique à la Faculté de droit de Paris.

M. Roger Frey, ministre de l'Information.

M. Roger Frey est né le 11 juin 1913, à Nouméa. D'abord planteur en Nouvelle-Calédonie, il entre en 1940 dans les Forces françaises libres, au bataillon du Pacifique. Après avoir participé à la campagne de la Libération, il milite dès 1947 au Rassemblement du peuple français et devient en 1955 secrétaire général des républicains sociaux. Conseiller de l'Union française en 1952, il se rend à Alger avec M. Jacques Soustelle lors des événements de mai dernier, puis prend une part active à l'organisation de l'U. N. R., dont il est nommé secrétaire général.

Mlle Nefissa Sid Cara,
secrétaire d'Etat auprès du premier ministre.

Mlle Nefissa Sid Cara a été élue aux dernières élections député d'Alger-Banlieue sur la liste « d'Action pour l'Algérie française et la promotion musulmane pour l'intégration ». Elle est professeur de cours complémentaire et vice-présidente du Comité central d'action sociale et de solidarité féminine. Agée de 48 ans, elle est la sœur de M. Chérif Sid Cara, député d'Oran-Campagne, ancien ministre et ancien président du Comité de salut public Algérie-Sahara.

M. Pierre Chatenet,
secrétaire d'Etat auprès du premier ministre.

M. Chatenet, diplômé des Sciences politiques, est maître des requêtes au Conseil d'Etat depuis janvier 1946. Il a fait partie, en 1947, du Cabinet de M. Mons, résident général en Tunisie. Nommé directeur de la Fonction publique en janvier 1954, chargé de mission au Cabinet de M. P. Guillaumat, ministre des Armées, il était depuis septembre 1958 délégué pour l'administration de l'armée de l'Air.

M. Pierre Chatenet est âgé de 41 ans.

M. Valéry Giscard d'Estaing,
secrétaire d'Etat aux Finances.

M. Valéry Giscard d'Estaing, fils d'un ancien inspecteur des Finances, actuellement dirigeant de la Banque d'Indochine, est né à Coblence, en Rhénanie, le 2 février 1926. Ancien élève de l'Ecole polytechnique et inspecteur des Finances, croix de guerre 1939-1945, il fut élu député du Puy-de-Dôme en 1956 comme indépendant paysan, au siège laissé vacant par son grand-père, M. Jacques Bardoux, membre de l'Institut, et réélu en 1958.

M. Michel Maurice-Bokanowski,
secrétaire d'Etat à l'Intérieur.

M. Michel Maurice-Bokanowski, fils de l'ancien ministre, est né à Paris le 6 novembre 1912. Il est industriel. Successivement R. P. F. et républicain social, il fut aux dernières élections présenté par l'U. N. R. Il fut élu pour la pemière fois député de la Seine en 1951 et toujours réélu depuis. M. Michel Maurice--Bokanowski, Compagnon de la Libération, est titulaire de la croix de guerre (1939-1945) (avec sept citations).

M. Joseph Fontanet,
secrétaire d'Etat à l'Industrie et au Commerce.

M. Joseph Fontanet est né le 9 janvier 1921, à Frontenex (Savoie). Docteur en droit et diplômé des H. E. C., il fut directeur du Cabinet de M. Jules Catoire, secrétaire d'Etat à la Santé publique de 1950 à 1951. Nommé en 1952 conseiller de l'Union française au titre du groupe M. R. P. de l'Assemblée nationale, il fut élu député de la Savoie le 2 janvier 1956, devint secréhaire général adjoint du M. R. P. et fut réélu en 1958. M. Joseph Fontanet est titulaire de la croix de guerre (1939-1945). Il avait franchi les Pyrénées après l'armistice pour continuer le combat.

La Présentation du programme du gouvernement

La session extraordinaire du Parlement a été ouverte, le 15 janvier 1959, par la lecture d'un message du président de la République, faite par M. Chaban-Delmas à l'Assemblée nationale, et M. Monnerville au Sénat. Voici le texte de ce message :

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

MESDAMES, MESSIEURS,

Au moment où le Parlement va commencer ses travaux, j'ai l'honneur de lui adresser le témoignage de ma confiance et je prie chacun de vous de vouloir bien en prendre sa part. Délibérer avec dignité, élaborer de bonnes lois, dégager des

hoix politiques et les exprimer clairement, c'est à, bien certainement, ce que le pays attend de es représentants, ce qu'eux-mêmes ont l'inten-ion de faire, ce qu'ils feront, j'en suis sûr.

Il est vrai que la Constitution leur ouvre une arrière renouvelée. Le caractère de notre temps, e péril couru par l'Etat faute de l'avoir discerné, nt conduit le peuple français à réformer pro-ondément l'institution parlementaire. Cela est fait ans les textes. Il reste à mettre en pratique les rands changements apportés au fonctionnement es Assemblées et aux rapports entre les pou-oirs. En le faisant, le Parlement assurera, pour e qui le concerne, à l'Etat républicain l'efficacité, a stabilité et la continuité indispensables à toutes es grandes entreprises et exigées, avant tout, ar le redressement de la France.

Quand, voici quelque dix-huit ans, le pays hale-ait dans les angoisses du malheur, ce redres-ement ne nous était qu'un rêve. Or, le voici ujourd'hui commencé. Mais, avant qu'il puisse boutir, chacun voit qu'une mise en ordre rigou-euse de nos affaires est absolument nécessaire ans tous les domaines où se joue notre destin ational : pacification et transformation de l'Al-érie, qui sont, bien évidemment, les conditions ndispensables d'une solution politique, laquelle e saurait procéder que du suffrage universel ; nise en œuvre de la Communauté ; place de la rance dans les alliances et rôle qu'elle joue dans e monde ; modernisation des moyens de notre éfense nationale ; finances, échanges, économie, nonnaie ; progrès social, culturel, scientifique.

Ce grand but, les Assemblées voudront, à coup ûr, l'approuver. Mais, pour l'atteindre, beaucoup 'efforts sont requis des diverses catégories fran-aises. Là, sera — qui ne le sait ? — l'épreuve écisive du Parlement. Si le malheur voulait — e que j'exclus pour ma part — qu'il cédât aux ollicitations fractionnelles, au lieu de se con-ondre avec le bien national commun, la crise es institutions reviendrait menaçante. Au con-raire, si, comme je le crois, il ne laisse pas les rbres des intérêts particuliers, des surenchères artisanes, des excitations locales lui cacher la orêt de l'unité française, alors l'avenir, un grand venir, est assuré à notre nouvelle République t, par elle, à la nation.

Vive la République !

Vive la France !

M. Michel Debré, premier ministre, exposa nsuite le programme de son gouvernement, son iscours étant, d'autre part, lu au Sénat par I. Soustelle.

Les débats : le problème scolaire.

Après une suspension de séance d'une heure et emie commencèrent les débats sur le programme u gouvernement. Parmi les nombreuses interven-ons, il y a lieu de retenir particulièrement celles e M. Charles Bosson, député de la Haute-Savoie, résident du groupe parlementaire du M. R. P., et e M. François-Valentin, député indépendant de leurthe-et-Moselle, qui, tous deux, ont abordé le roblème scolaire.

Voici le passage du discours de M. Charles osson, traitant de ce sujet :

...Vous avez parlé de la misère des constructions des maîtres. Je m'étonne de votre silence en ce ui concerne la misère actuelle de l'enseignement bre. Il est indispensable, avez-vous dit — peut-re avez-vous ainsi fait une allusion indirecte cet enseignement libre — d'utiliser au mieux s ressources du pays. Pour ce, étant donné la misère actuelle de tous nos maîtres de l'enseigne-ment libre, il nous faut trouver, non dans une querelle partisane qu'il importe de ne pas rouvrir, mais dans le respect et l'union de toutes les familles spirituelles de la France, comme nous le faisons souvent dans nos municipalités, une for-mule qui associe au service de la jeunesse fran-çaise tous ceux qui veulent se dévouer pour elle. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

Nos amis belges nous ont donné l'exemple d'une solution dans la paix et l'union. Puisse la France suivre un tel exemple !

Voici maintenant le passage du discours de M. François-Valentin :

... Nous vous sommes reconnaissants d'avoir parlé, comme vous l'avez fait, de l'avenir de notre jeunesse. Mais peut-être, à ce point de vue, en avez-vous dit un peu trop ou pas tout à fait assez. En effet, vous avez déclaré, si j'ai bien noté ce passage de votre discours : « L'Etat manque d'écoles, l'Etat manque de laboratoires, l'Etat manque d'Instituts et de Facultés. »

En réalité, ce n'est pas seulement l'Etat, c'est la nation. Or, dans ce domaine de la jeunesse, vous savez très bien que l'Etat se trouve aidé par un apport singulièrement généreux et valable de toute une partie de la nation qui tire de sa subs-tance et de ses convictions l'effort indispensable pour participer à l'œuvre de l'éducation nationale. (*Applaudissements.*)

C'est là où vous n'en avez peut-être pas dit tout à fait assez, car nous attendons de vous, dans un très proche avenir, la preuve que vous êtes résolu à attacher votre nom à une grande œuvre de récon-ciliation et d'unité française autour de l'école. (*Nouveaux applaudissements.*)

Répondant à MM. Bosson et Valentin, le premier ministre a annoncé en ces termes la recherche d'une solution à la question scolaire :

Parmi les problèmes soulevés et qu'il faudra traiter, il en est un que j'évoque plus que d'autres, d'abord parce qu'il est politique au premier chef, ensuite parce que les deux orateurs qui l'ont sou-levé, M. Bosson dans son excellent exposé, M. Va-lentin dans un discours dont les premières phrases m'ont touché directement au plus profond de moi-même, l'ont fait avec une insistance particulière : les rapports de l'Etat et de l'enseignement privé.

Nul ne conteste l'existence d'un problème, nul ne conteste la nécessité de le résoudre dans une atmosphère et dans des conditions telles que sa solution ne relance pas des querelles dont le pays n'a que trop souffert. (*Applaudissements.*)

Le gouvernement travaillera à créer les condi-tions qui permettront de le résoudre d'une manière telle que sa solution soit vraiment définitive et considérée comme telle par tous les gens de bonne foi. (*Applaudissements.*)

Ai-je besoin de dire que c'est en pareil domaine que le soutien de toutes les formations politiques du Parlement, et leur accord sur un problème d'in-térêt national, sont le plus utiles et que le gou-vernement les recherchera de toutes ses forces avant de prendre sa décision ? (2)

---

(2) La Croix *des 1-2 février a publié cette lettre de M. Debré adressée à M. Durbet, député de la Nièvre, à la suite d'une démarche du Conseil d'administation de l'Association parlementaire pour la défense de la liberté de l'enseignement :*

Mon collaborateur, M. Guena, m'a fait part de la conversation que vous avez eue avec lui.

Je tiens à vous dire que je suis, comme vous, préoc-cupé par ce grave problème.

Après y avoir mûrement réfléchi et en avoir discuté avec les autorités les plus qualifiées, je crois qu'il convient d'envisager une procédure législative.

Celle-ci pourrait être achevée avant l'été dans des conditions qui devraient être aussi bonnes que possible.

La Croix *précise que M. Debré avait reçu le 29 jan-vier S. Em. le cardinal Roques. Il avait eu précédem-ment des contacts avec des représentants des maîtres et des familles.*

L'analyse du scrutin.

Voici l'analyse du scrutin sur l'approbation du programme du gouvernement, qui a mis fin aux débats dans l'après-midi du 16 janvier :

Suffrages exprimés : 509.

Majorité absolue : 255.

« Pour » l'adoption : 453.

« Contre » : 56.

56 députés ont voté « contre » :

43 socialistes et apparentés : MM. Bayou, Béchard, Pierre Bourgeois, Boutard, Cassagne, Caudron, Chandernagor, Conte, Darchicourt, Darras, Dejean, Denvers, Deschizeaux (app.), Dicko (app.), Duchâteau, Dumortier, Durroux, Evrard, Forest, Gernez, Lacroix, Larue, Leenhardt, Longequeue, Mazurier, Mercier (app.), Guy Mollet, Monnerville, Montalat, Montel, Muller, Padovant, Pavot, Pic, Poignant (app.), Privat Charles, Privet, Regaudie, Schmitt, Vals, Var, Very, Widenlocher.

10 communistes : MM. Ballanger, Billoux, Cance, Cermolacce, Grenier, Lolive, Nilels, Waldeck Rochet, Maurice Thorez, Pierre Villon.

Deux divers isolés : MM. Césaire, Savary ; un indépendant paysan : M. Pecastaing (Seine).

29 députés se sont abstenus volontairement :

Dix indépendants paysans : MM. André Begouin, Jean Bénard, Dixmier, Godonnèche, Grasset-Morel, Guillain, Le Pen, Poudevigne, Sourbet, Jean Valentin.

Neuf républicains populaires et centre démocratique : MM. Blin, Cassez, Charpentier, Paul Coste-Floret, Dutheil, Lambert, Raymond-Clergue, Rieunaud, Thibault.

Deux socialistes : MM. Max Lejeune, Schaffner.

Deux radicaux-socialistes : MM. Clamens, Sable.

Deux centre républicain : MM. Chauvet, Douzans.

Deux divers isolés et indéterminés : MM. Catayée, Delesalle.

Un P. R. A. (appar. rép. pop. et centre dém.) : M. Aubame.

Un formation administrative des non-inscrits : M. Duveau.

25 députés n'ont pas pris part au vote :

8 P. R. A. (appar. rép. pop.) : MM. Apithy, Boni Nazi, Condat Mahaman, Conombo, Dia Mamadou, Félix-Tchicaya, Maga Hubert, Senghor.

Six formation administrative des non-inscrits : MM. Bocoum, Diori Hamani, Guissou, Keita Modibo, Lisette, Mahamoud Harbi.

Cinq divers isolés et indéterminés : MM. Boganda, Lenormand, Oopa Pouvanaa, Ouedraogo, Sissoko Fily Dabo.

Deux républicains populaires et centre dém. : MM. Rivière, Sidi el Moktar.

Un U. N. R. : M. Arabi el Goni.

Un formation administrative des députés d'Algérie et du Sahara : M. Bendjelida Ali.

Un socialiste : M. Tsiranana.

Un ind. et pays. : chanoine Kir.

Tous les autres députés ont voté « pour » :

12 députés devenus ministres ou secrétaires d'Etat ne pouvaient prendre part au vote :

MM. J. Soustelle, R. Triboulet, B. Cornut-Gentille, Maurice-Bokanowski (U. N. R.), L. Jacquinot, A. Pinay, V. Giscard d'Estaing (ind.), R. Lecourt, R. Buron, J. Fontanet (M. R. P.), F. Houphouët-Boigny (R. D. A.), et Mlle Nafissa Sid Cara (O. A. D. A. S.).

M. Jacques Chaban-Delmas, qui présidait la séance, n'a pu, selon l'usage, participer au scrutin.

Ont délégué leur droit de vote :

Pour l'approbation : M. Khorsi Sadok (Algérie), à M. Azem Ouali ; M. Orrion (ind. pays.), à M. Robichon (ind. pays.) ; M. Schuman Robert (M. R. P.), à M. Seitlinger (M. R. P.).

Contre : M. Vals (soc.), à M. Eugène Montel (soc.).

Erreur de bulletin :

On indiquait au groupe socialiste qu'une erreur avait été commise par un député, lors du scrutin, M. Apithy, député P. R. A. du Dahomey (qui est porté dans l'analyse comme n'ayant pas pris part au vote, y a effectivement participé, mais a déposé dans l'urne un bulletin blanc (pour) au nom de M. Alduy (soc.). Ce dernier, qui était absent, n'a pas voté et ne peut en conséquence être compté comme s'étant prononcé « pour ».

Aussitôt après la proclamation des résultats du scrutin, le premier ministre a pris la parole, ce qui est une innovation. S'avançant dans l'hémicycle, tourné face aux travées, il a fait cette courte déclaration :

La confiance du président de la République était, pour ceux qui en ont reçu la marque, une charge morale et politique considérable. Celle de l'Assemblée nationale s'y ajoute. Marquée par un tel vote, elle impose à ceux qui viennent d'en recevoir le bénéfice, d'être à la hauteur des exigences de la nation. C'est l'engagement que je prends devant vous au nom du gouvernement.

Événements et Informations

FÉVRIER 1959

D. 15 FEVR. — A l'étranger. — L'Osservatore Romano annonce la nomination de **Mgr Oscar de Oliveira**, évêque titulaire d'Irénopolis de Cilicie, comme archevêque titulaire de Rhoina, et coadjuteur avec droit de succession de Mgr Helvécio Gomes de Oliveira, archevêque de Mariana (**Brésil**), et administrateur apostolique **sede plena** de cet archidiocèse.

— A **Rome**, M. **Segni** a formé un nouveau gouvernement de centre droit, qui est un ministère démocrate chrétien homogène.

— Vingt et un fonctionnaires français des P. T. T., licenciés, quittent la **Tunisie** pour rentrer en France.

— A **Saïgon**, ouverture, jusqu'au 18 février, du Congrès marial, sous la présidence du cardinal Agagianian, organisé pour la clôture du centenaire de Lourdes et le 300e anniversaire de l'Eglise du Viet-Nam.

L. 16 FEVR. — Le président de la République visite Auch, Tarbes et Pau.

— Ouverture, à Paris, jusqu'au 18 février, des Journées nationales de l'enseignement religieux, auxquelles participent des délégués de tous les diocèses de France (prêtres et laïcs, catéchistes). Thème : « Le rôle des parents dans l'éducation religieuse de leurs enfants ».

— Les cinq prix de la Fondation Simca, chacun de un million, sont attribués à M. le professeur **J.-André Thomas**, pour la réalisation du cœur-poumon artificiel ; **M. Latarjet**, directeur de l'Institut de radium, pour les expériences sur les agents de transmissions cancérigènes, réalisées avec la collaboration de Mlle Moustachi et Mme Rebeyrotte ; **M. Igor Ortinsky**, dont les recherches géologiques ont été à l'origine de la découverte du gisement pétrolifère saharien de Hassi-Messaoud ; **M. Jean Balland**, directeur des **Cahiers du Sud**, pour la réussite de cette revue qui a remarquablement servi les Lettres françaises ; **M. Louis Girault**, céramiste et ethnologue, dont l'explora-

ion des hauts plateaux de Bolivie a fourni des documents exceptionnels sur les Indiens Aymaras.

A l'étranger. — Remise à **Moscou** des réponses occidentales sur l'Allemagne. Elles proposent une éunion des « Quatre » à l'échelon ministériel, ans ordre du jour imposé.

M. 17 FEVR. — Le président de la République isite Lacq, ainsi que Pau.

— Le premier numéro du **Journal Officiel** de la Communauté publie trois nominations de hauts-commissaires dans les Etats-membres : M. Pierre Anthonioz, auprès de la République islamique mauritanienne ; M. Paul Masson, auprès de la République voltaïque ; M. Jean Sicurani, auprès de la République soudanaise.

— Ouverture, à Paris, jusqu'au 19 février, des ournées nationales de l'Action catholique générale éminine. 1 800 militants et 250 aumôniers venus de tous les diocèses de France.

A l'étranger. — Aux **Etats-Unis**, les techniciens de Cap Canaveral réussissent à placer sur son orbite un satellite météorologique, le **Vanguard II.**

— A **Washington**, le président Eisenhower refuse a démission que **M. Dulles**, en traitement à la uite d'une opération chirurgicale, lui avait offerte e 14 février.

— Dans la baie d'Acapulco (**Mexique**), entreiens entre le président **Eisenhower** et **M. Adolfo Lopez-Mateos**, le nouveau président mexicain.

M. 18 FEVR. — Le président de la République arrive à Paris, retour du Sud-Ouest.

— Clôture, à l'hôtel de ville de Paris, de l'assemblée des présidents des Conseils généraux de France, ouverte le 17 février.

— A Lourdes, clôture solennelle des fêtes du centenaire, présidée par Mgr Marella, nonce apostolique. 25 évêques de 8 pays sont présents. A Nevers, messe pontificale sous la présidence du cardinal Richaud.

— **L'Action laïque**, revue de la Ligue française de l'enseignement, publie la lettre adressée le 7 février à M. Debré par M. Albert Bayet, qui suggère au premier ministre de nationaliser l'enseignement « sous le signe de la laïcité inscrite dans la Constitution ».

A l'étranger. — **S. S. Jean XXIII** est reçu par a colonie française de **Rome**, à Saint-Louis-des-Français.

— Difficiles débuts de la démocratie au Congo. Dans les faubourgs de **Brazzaville**, 72 morts et des dizaines de blessés, après trois jours d'émeutes tribales. Aucun désordre dans la ville européenne.

— Mort, à Liège, à l'âge de 72 ans, de **M. Joseph Demarteau**, directeur de la **Gazette de Liège**. Il avait été aux côtés du P. Merklen, lors de la création, en 1928, de la Commission permanente internationale des éditeurs de journaux catholiques.

— Mort, à **Lisbonne**, à l'âge de 90 ans, de l'**amiral Gago Continho**, qui réalisa, en 1922, la première traversée aérienne de l'Atlantique-Sud.

J. 19 FEVR. — Mort, à Paris, de M. **Paul Aubriot**, qui fut député de la Seine, de 1910 à 1928. Il était président du groupe des anciens députés de la IIIe République.

A l'étranger. — En Belgique, grève générale des mineurs.

— Nomination en **Irlande**, comme nonce apostolique, de **Mgr Antoine Ribori**, actuellement internonce, archevêque titulaire de Dara.

V. 20 FEVR. — Le roi du Maroc, effectuant un voyage en Corse puis à Madagascar en souvenir de son exil dans ces pays, arrive à Bastia et ramène à sa famille l'adjudant **Cacciaguerra**, prisonnier depuis deux ans aux frontières du Rio de Oro.

— Six soldats prisonniers du F. L. N. sont libérés à Oujda.

— Un communiqué de la présidence de la République annonce la constitution du **Conseil constitutionnel**. Sont membres de droit : MM. Vincent Auriol et René Coty, anciens présidents de la République. Les membres désignés par le président de la République sont : MM. Maurice Patin, Léon Noël et Georges Pompidou ; ceux désignés par le président du Sénat : MM. Delepine, Le Coq de Kerland et Gilbert Jules ; ceux désignés par le président de l'Assemblée nationale : MM. Victor Chatenay, Pasteur Vallery-Radot et Michard-Pélissier. Le président de la République a nommé M. Léon Noël président du Conseil constitutionnel. Le Conseil étant constitué, la Commission constitutionnelle provisoire se trouve dissoute.

A l'étranger. — **L'Osservatore Romano** annonce le transfert de **Mgr Antoine Jannucci**, évêque titulaire de Hadriania, au siège résidentiel de **Penne-Pescara**, et la mort, le 18 février, à l'âge de 75 ans, de **Mgr Jérémie Kinane**, archevêque de Cashel (**Irlande**).

S. 21 FEVR. — A l'étranger. — **M. Mac Millan** arrive à **Moscou** pour un voyage d'information de dix jours.

D. 22 FEVR. — Trois élections législatives partielles résultant des invalidations prononcées par la Commission constitutionnelle provisoire. A Humingue (Haut-Rhin), **M. Ulrich Henri**, M. R. P., invalidé, est réélu. Ballottage à La Rochelle où M. Alain de Lacoste Lareymondie, ind. pays., invalidé, arrive en tête, et à Romans où M. Durand Henri, invalidé, arrive également en tête.

— Arrivée du roi du Maroc à Madagascar.

A l'étranger. — **L'Osservatore Romano** annonce les promotions suivantes : **Mgr José Thurler**, curé et chanoine de l'église métropolitaine de Sao-Paulo (Brésil), est nommé évêque du nouveau diocèse de Chapeco ;

Mgr Raymond D'Mello, vicaire général de Allahabad, est nommé évêque de **Mangalore (Inde)** ;

Mgr Albert D'Souza est nommé évêque titulaire de Semnea et auxiliaire de Mgr René Feuga M. E. P., évêque de **Mysore (Inde)**.

L. 23 FEVR. — Mort, à Lille, à l'âge de 77 ans, de **Mgr Gustave Deswazières**, évêque (expulsé) de Pakhoi (Chine), surnommé « l'évêque des lépreux ». Issu d'une famille ouvrière de Tourcoing, il avait été envoyé en Chine en 1905. Il y avait organisé le refuge des lépreux de Shek-Lung et avait soigné les lépreux durant quinze ans.

— Elections à l'Académie des sciences morales et politiques, au fauteuil du juriste Georges Ripert, du président **Marcel Rousselot**, qui avait présidé, en 1944, le tribunal de la Seine, avant d'accéder à la Cour d'appel. Le nouvel académicien a publié nombre d'ouvrages qui font autorité, notamment : **la Magistrature sous la monarchie de juillet, Histoire de la justice, les Souverains devant la justice**, et, en collaboration avec M. Patin, des études strictement juridiques. Il prépare la publication, en trois volumes, d'une **Histoire générale de la magistrature**.

— Le professeur **Fauré-Frémiet**, professeur honoraire au Collège de France, est élu au siège du physiologiste Maurice Caullery, à l'Académie des sciences. Il est l'auteur de nombreux travaux de cytologie et de cytochimie, d'écologie... et de morphogénèse. Son enseignement du Collège de France a porté principalement sur l'embryogénie.

— Les prix Paul Pelliot sont décernés à **M. Jean Charbonneaux**, conservateur en chef du musée du Louvre, et à **Mme Suzanne Bachelard**, chargée d'enseignement à la Faculté des lettres de Lille... Les lauréats sont respectivement les auteurs de **Les bronzes grecs** et **La conscience de rationalité**, ouvrages savants répondant à l'esprit de ces prix.

A l'étranger. — Annonce de la mort, à **Moscou**, à l'âge de 75 ans, de **M. Manouilsky**, vice-président du Conseil des ministres de la République soviétique d'Ukraine, de 1946 à 1953, ancien délégué de l'Ukraine aux Nations Unies.

— Au **Caire**, les autorités égyptiennes lèvent le séquestre des établissements du collège jésuite de la Sainte-Famile, ordonné le mois dernier.

M. 24 FEVR. — Ouverture, à Paris, des deux journées du XIII[e] Congrès de la Fédération nationale des syndicats d'exploitation agricole (F. N. S. E. A.).

— **M. Jacques Jaujard**, directeur général des Arts et Lettres depuis 1944, membre de l'Académie des beaux-arts, est nommé secrétaire général des Affaires culturelles. (Voir sa biographie, **D. C.**, n° 1219, du 19 février 1956, col. 253.)

M. 25 FEVR. — A Aix-en-Provence, Congrès de la Fédération des étudiants en droit et en sciences politiques.

— Le professeur **Lucien de Gennes** est élu membre titulaire de l'Académie de médecine. Le professeur de Gennes, né à Paris en 1892, médecin à l'hôpital Broussais, professeur à la Faculté de médecine de Paris, s'est distingué par ses travaux sur les maladies endocrines.

— Mort, à l'âge de 86 ans, de l'explorateur **Charles-Michel Cote**, l'un des premiers explorateurs de l'Ethiopie et du Nil blanc, et le fondateur du chemin de fer franco-éthiopien (achevé en 1917).

— Mort, au Carmel de Lisieux, dans sa 90[e] année, de **Sœur Geneviève de la Sainte-Face**, Céline Martin, sœur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Née à Alençon le 28 avril 1869, Céline était l'avant-dernier enfant de la famille Martin. Peu après la mort de son père veuf (juin 1894), elle rejoignit, au Carmel de Lisieux, ses deux sœurs aînées, Marie et Pauline, et la plus jeune, Thérèse. Elle fit profession le 24 février 1896. En 1946, elle célébra ses « noces d'or » et eut le privilège de recevoir la couronne et le bâton jubilaires des mains de S. Exc. Mgr Roncalli, alors nonce apostolique à Paris et aujourd'hui S. S. Jean XXIII. Dix ans plus tard, elle fit son jubilé de « diamant » et garda, jusqu'à la fin de sa longue existence, une lucidité et une mémoire exceptionnelles. Après avoir donné au monde, par son pinceau et sa plume, le portrait physique et moral de sa petite sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, elle apporta, ces derniers temps, un témoignage de premier ordre aux procès informatifs pour les causes de ses parents, les serviteurs de Dieu : Louis et Zélie Martin.

A l'étranger. — S. S. Jean XXIII a nommé membres de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires les cardinaux **Tisserant** et **Agagianian**. Cette Congrégation n'avait jamais accueilli de cardinaux non italiens et, en tout cas, on ne se souvient pas qu'elle ait compté dans ses rangs un Français.

J. 26 FEVR. — Ouverture, au Grand Palais de Paris, du XXVIII[e] Salon des arts ménagers.

— **M. Roger Richardot**, préfet, est mis à la disposition du premier ministre pour exercer les fonctions d'administrateur général de la ville d'Alger.

A l'étranger. — Mort, à **Londres**, de la princesse **Arthur de Connaught**, petite-fille d'Edouard VII. Duchesse de Fife depuis la mort de son père, le cinquième duc, en 1912, elle avait épousé, l'année suivante, le prince Arthur de Connaught, neveu d'Edouard VII.

V. 27 FEVR. — Ouverture, à Niort, pour trois jours, du XXXII[e] Congrès national du mouvement du christianisme social. Thème : « La crise sociale et les formes nouvelles de la justice ».

S. 28 FEVR. — Mort subite, à Paris, du **D[r] Jean Guillaume**, neuro-chirurgien français de réputation mondiale. Premier élève du D[r] de Martel, il a publié de nombreux travaux sur tous les chapitres de la neuro-chirurgie, et a réussi des interventions chirurgicales audacieuses.

A l'étranger. — Aux **Etats-Unis**, mort, à l'âge de 70 ans, de l'auteur dramatique **Maxwell Anderson**. Il avait écrit plus de trente pièces et fut lauréat du prix Pulitzer.

— **L'Osservatore Romano** annonce la promotion comme évêque du nouveau diocèse d'Arna (**Ouganda**) du **R. P. Angelo Tarantino**, des Fils du Sacré-Cœur de Jésus.

MARS 1959

D. 1[er] M. — Elections législatives. Ballottages dans la Charente-Maritime et la Drôme, où les deux députés invalidés, **MM. Alain de Lacoste-Lareymondie** et **Henri Durand**, sont réélus.

— Le ministre de la Justice accorde le bénéfice de l'amnistie présidentielle du 13 janvier 1959 à **M. Raphaël Alibert**, qui fut garde des Sceaux sous le régime de Vichy et condamné à mort par contumace par la Haute Cour de justice en 1947.

— Mort, à Paris, à l'âge de 89 ans, du peintre **Charles Lacoste**, ami de Francis Jammes, auteur notamment de paysages béarnais.

— M. Victor Chatenay, député U. N. R. du Maine-et-Loire, devenu membre du Conseil constitutionnel, est remplacé au Palais-Bourbon par son suppléant, **M. Jean Foyer.**

A l'étranger. — A **Tunis**, VI[e] Congrès du Néo-Destour, qui fête le 25[e] anniversaire de sa fondation.

— **L'Osservatore Romano** annonce les nominations suivantes :

L'abbé Christian Portela de Araujo Pena, de l'archidiocèse de Belo Horizonte, est nommé évêque du nouveau diocèse de Divinopolis (**Brésil**) ;

Mgr Jean Nilmar, vicaire général et curé de Calinog, dans l'archidiocèse de Jaro, est nommé évêque titulaire de Zapara et auxiliaire de Mgr Joseph-Marie Cuenco, archevêque de Jaro (**Philippines**) ;

Le synode épiscopal de l'Eglise de Syrie a élu évêque résident de **Hassetché des Syriens**, Mgr le co-évêque **Jean Karroum**, vicaire patriarcal de Jérusalem. Le Souverain Pontife a daigné confirmer cette élection.

Le même journal signale les érections de diocèses et de préfectures apostoliques suivantes :

Elévation au rang de diocèse de la préfecture apostolique de Moundou (Tchad) ;

Erection de la préfecture apostolique de Fada N'Gourma (Haute-Volta) avec le territoire détaché de la préfecture apostolique de Niamey. Cette nouvelle préfecture apostolique est confiée aux Rédemptoristes ;

Erection de la préfecture apostolique de Bossangoa (Oubangui - Chari) avec le territoire détaché du diocèse de Berberati. Cette nouvelle préfecture apostolique est confiée aux Frères Mineurs Capucins.

5, rue Bayard, Paris-8[e]. *Le directeur* : JOSEPH MATHERON.
Imprimerie « Maison de la Bonne Presse ».

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

MAISON de la BONNE PRESSE,
5, rue Bayard, Paris-8e - C. c. p. Paris 1668
Tél. : BAL. 73-05

France et Union Française : 1 an, **1575** francs : 6 mois, **825** francs. ● Canada et U. S. A., « Periodica » : 1 an, **4,50** dollars : 5090, avenue Papineau, Montréal 34. ● Autres pays : 1 an, **2125** francs ; 6 mois, **1125** francs.

PRIX DU NUMÉRO : 70 frs pour l'année en cours, par 5 ex. net : **52 frs 50** plus le port. Numéros des années précédentes : **100 f.** l'exemplaire.

Reliure mobile : dos et extérieur en pégamoïd, titre doré au dos - Millésimés 1956-1957-1958 sur demande : **650 frs** (Ajouter 125 frs pour frais postaux).

SOMMAIRE DU NUMERO 1 300 — 29 MARS 1959